

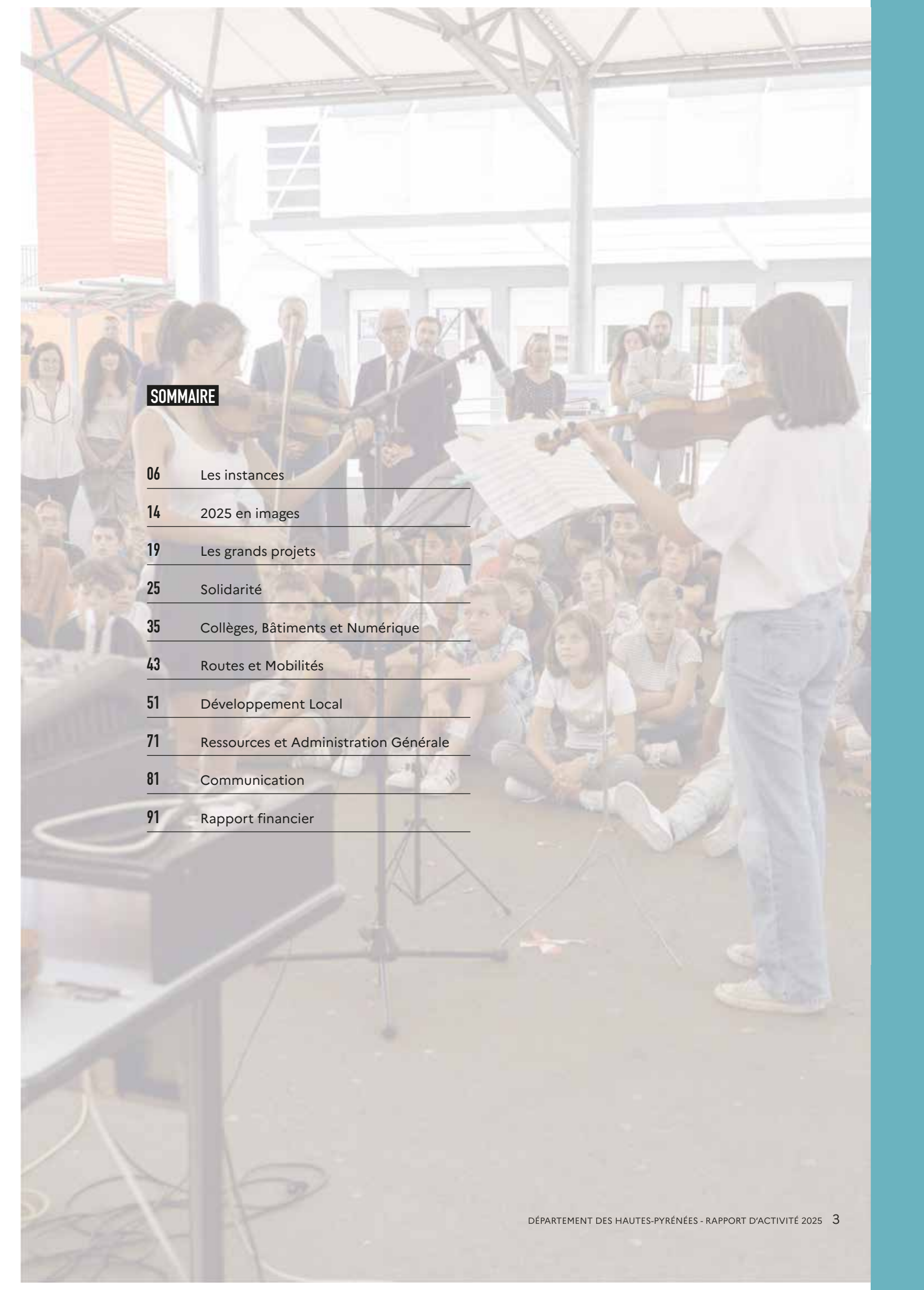
Département des Hautes-Pyrénées

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



[hautespyrenees.fr](https://www.hautespyrenees.fr)





SOMMAIRE

06	Les instances
14	2025 en images
19	Les grands projets
25	Solidarité
35	Collèges, Bâtiments et Numérique
43	Routes et Mobilités
51	Développement Local
71	Ressources et Administration Générale
81	Communication
91	Rapport financier



En 2025, j'ai souhaité maintenir la trajectoire suivie depuis plusieurs années en proposant un budget ambitieux, doté d'une section d'investissement de 85 M €. Adoptée à l'unanimité par les élus de l'Assemblée, cette politique budgétaire s'est traduite tout au long de l'année par des choix équilibrés, qui ne se sont pas faits au détriment des plus fragiles ni au prix d'un renoncement au soutien des collectivités locales et du développement territorial.

Pour les Départements, 2025 démarrait pourtant sous le signe de la contrainte, avec d'un côté des recettes en baisse, notamment avec le gel par l'Etat de la fraction de TVA qui leur était dûe ; et d'un autre côté des charges sociales nouvelles qui nous ont été imposées sans concertation, et un coup de rabot de l'Etat d'un montant de 3 M €.

Dans ce contexte, nous avons su faire preuve à la fois de rigueur, en contenant au maximum la hausse de nos dépenses de fonctionnement mais également d'ambition, en maintenant un budget d'investissement à la hauteur des projets portés par la collectivité et les acteurs locaux.

Cette volonté affirmée de soutenir le développement et l'attractivité du territoire conduit parfois le Département à intervenir en dehors de son domaine de compétence. La santé, par exemple, quoique relevant de la compétence de l'Etat, est avant tout une préoccupation absolument primordiale. C'est pourquoi nous avons tenu à permettre au Centre Hospitalier Tarbes-Lourdes de s'équiper d'un robot chirurgical Da Vinci Xi. Grâce à un apport de 800 000 € du Département, correspondant à 50 % du coût de cet équipement dernier cri, l'hôpital Tarbes-Lourdes se positionne aujourd'hui comme un véritable centre d'excellence en matière de chirurgie mini-invasive.

L'accueil estival du Tour de France, traditionnel dans les Hautes-Pyrénées, a lui aussi été particulièrement mémorable cette année avec des milliers de spectateurs venus assister à l'ascension vers Hautacam et au contre-la-montre Loudenvielle-Peyragudes, dans une ambiance plus festive que jamais et offrant une nouvelle fois une exposition médiatique mondiale à nos paysages.

La fin de l'année 2025 a enfin été marquée par l'ouverture au public de la Maison de l'Histoire. En plus d'ancrer le service des Archives départementales au cœur de la ville de Tarbes, la réhabilitation de l'ancienne Ecole Normale en a fait un bâtiment d'une indéniable beauté, symbole de l'importance que nous attachons à préserver la mémoire de notre territoire.

MICHEL PÉLIEU
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
DES HAUTES-PYRÉNÉES

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'Assemblée départementale des Hautes-Pyrénées a été élue lors des élections départementales de juin 2021.

Elle se compose de 34 conseillers départementaux élus sur 17 cantons, par binôme homme / femme.

Michel PÉLIEU a été réélu Président du Conseil départemental le jeudi 1^{er} juillet 2021, jour de la séance d'installation du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Le Conseil départemental règle par ses délibérations les affaires du Département. Il se réunit à l'initiative du Président Michel PÉLIEU, au moins une fois par trimestre ou à la demande du tiers de ses membres et sur un ordre du jour déterminé.

Il fixe les grandes orientations de la politique départementale. Il vote chaque année le budget départemental.

En 2025, 5 réunions de l'Assemblée départementale ont eu lieu et 31 délibérations y ont été prises.



LA COMMISSION PERMANENTE

Après chaque renouvellement, le Conseil départemental procède à la détermination de la composition de la commission permanente et à l'élection de ses membres et lui délègue une partie de ses attributions. Au Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, la commission permanente est composée du Président, de 10 Vice-Président(e)s et de 14 autres membres.

En 2025, 414 délibérations ont été prises au cours des 18 réunions de cette instance.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE :

Président :

Michel PÉLIEU

1^{ère} Vice-Présidente (Solidarités sociales, action territoriale et santé) :

Joëlle ABADIE

2^e Vice-Président (Finances, département connecté, prospective) :

Laurent LAGES

3^e Vice-Président (Environnement et ruralité) :

Bernard VERDIER

4^e Vice-Présidente (Tourisme et relations transfrontalières) :

Maryse BEYRIÉ

5^e Vice-Président (Routes et mobilités) :

Jean BURON

6^e Vice-Présidente (Jeunesse, culture, sports et dynamique associative) :

Nicole DARRIEUTORT

7^e Vice-Présidente (Bâtiments départementaux et vie des collèges) :

Pascale PÉRALDI

8^e Vice-Président (Logement, habitat et développement urbain) :

Thierry LAVIT

9^e Vice-Présidente (Ressources humaines) :

Monique LAMON

10^e Vice-Président (Insertion, emploi et économie sociale et solidaire) :

Frédéric RÉ

Isabelle LAFOURCADE, Marc BÉGORRE, Véronique THIRALT, Bernard POUBLAN, Marie PLANE, Louis ARMARY, Andrée DOUBRÈRE, Nicolas DATAS-TAPIE, Gilles CRASPAY, Frédéric LAVAL, Geneviève QUERTAIMONT, David LARRAZABAL, Laurence ANCIEN, Yannick BOUBÉE.

Elle se réunit deux fois par mois, à l'initiative de son Président.

Comme pour le Conseil départemental, les délibérations sont adoptées à la majorité absolue.

LES COMMISSIONS SECTORIELLES

Le nombre des commissions et leur périmètre sont librement déterminés par le Conseil départemental après chaque renouvellement. Chaque commission désigne son Président et Vice-Président(e)s. Les commissions émettent des avis consultatifs sur les dossiers proposés. Ces avis sont présentés en séance plénière par un rapporteur désigné en son sein. Elles sont au nombre de six et chaque élu(e) est membre de deux d'entre elles.

1^{ÈRE} COMMISSION : SOLIDARITÉS SOCIALES

- Présidente : **Isabelle LAFOURCADE**
- Vice-Présidente : Geneviève QUERTAIMONT
- Vice-Présidente : Andrée DOUBRÈRE

Joëlle ABADIE - Marie-Paule BARON - Maryse CARRÈRE - Nicole DARRIEUTORT - Béatrice LACROIX - Monique LAMON - Frédéric LAVAL - Pascale PÉRALDI - Frédéric RÉ - Virginie SIANI WEMBOU

2^E COMMISSION : SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- Président : **Marc BÉGORRE**
- Vice-Présidente : Évelyne LABORDE
- Vice-Présidente : Laurence ANCIEN

Maryse BEYRIÉ - Pierre BRAU-NOGUÉ - Maryse CARRÈRE - Nicolas DATAS-TAPIE - Béatrice LACROIX - Laurent LAGES - Thierry LAVIT - Marie PLANE - Frédéric RÉ - Jean-Michel SÉGNERÉ - Bernard VERDIER

3^E COMMISSION : INFRASTRUCTURES, COLLÈGES ET MOBILITÉS

- Président : **Louis ARMARY**
- Vice-Président : Stéphane PEYRAS
- Vice-Président : Pierre BRAU-NOGUÉ

Laurence ANCIEN - Maryse BEYRIÉ - Yannick BOUBÉE - Jean BURON - Pascale PÉRALDI - Bernard POUBLAN - Marie-Françoise PRUGENT - Geneviève QUERTAIMONT - Véronique THIRAUT

4^E COMMISSION : JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET CADRE DE VIE

- Présidente : **Véronique THIRAUT**
- Vice-Présidente : Marie-Paule BARON
- Vice-Président : David LARRAZABAL

Joëlle ABADIE - Louis ARMARY - Gilles CRASPAY - Nicole DARRIEUTORT - Nicolas DATAS-TAPIE - Évelyne LABORDE - Isabelle LAFOURCADE - Thierry LAVIT - Stéphane PEYRAS - Jean-Michel SÉGNERÉ - Virginie SIANI WEMBOU

5^E COMMISSION : FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET NUMÉRIQUE

- Président : **Gilles CRASPAY**
- Vice-Président : Yannick BOUBÉE
- Vice-Présidente : Marie-Françoise PRUGENT
- Rapporteur Général du Budget : Frédéric LAVAL

Jean BURON - Andrée DOUBRÈRE - Laurent LAGES - Monique LAMON - David LARRAZABAL - Bernard POUBLAN - Bernard VERDIER

6^E COMMISSION : PROJET DE TERRITOIRE ET PROSPECTIVE

- Président : **Jean-Michel SÉGNERÉ**
- Vice-Présidente : Marie PLANE

Joëlle ABADIE - Marie-Paule BARON - Marc BÉGORRE - Pierre BRAU-NOGUÉ - Gilles CRASPAY - Laurent LAGES - David LARRAZABAL - Pascale PÉRALDI



Michel PÉLIEU
Président du Département
des Hautes-Pyrénées
Neste-Aure-Louron



Joëlle ABADIE
Vice-Présidente
Solidarités sociales, action territoriale et santé
La Vallée de l'Arros et des Baïses



Laurent LAGES
Vice-Président
Finances, département connecté,
prospective
La Vallée de la Barousse



Bernard VERDIER
Vice-Président
Environnement et ruralité
Les Coteaux



Maryse BEYRIÉ
Vice-Présidente
Tourisme et relations transfrontalières
Neste-Aure-Louron



Jean BURON
Vice-Président
Routes et mobilités
Bordères-sur-l'Échez



Nicole DARRIEUTORT
Vice-Présidente
Jeunesse, culture, sports et dynamique
associative
La Haute-Bigorre



Pascale PÉRALDI
Vice-Présidente
Bâtiments départementaux et vie des collèges
La Vallée de la Barousse



Thierry LAVIT
Vice-Président
Logement, habitat et développement urbain
Lourdes 1



Monique LAMON
Vice-Présidente
Ressources humaines
Les Coteaux



Frédéric RÉ
Vice-Président
Insertion, emploi et économie sociale
et solidaire
Val d'Adour - Rustan - Madiranais



Isabelle LAFOURCADE
Présidente de la commission
Solidarités sociales
Vic-en-Bigorre



Marc BÉGORRE
Président de la commission
Solidarités territoriales
Ossun



Louis ARMARY
Président de la commission
Infrastructures, collèges et mobilités
La Vallée des Gaves



Véronique THIRAUT
Présidente de la commission
Jeunesse, vie associative et cadre
de vie
Val d'Adour - Rustan - Madiranais



Gilles CRASPAY
Président de la commission
Membre de la commission permanente
Finances, ressources humaines, numérique
Tarbes 2



Jean-Michel SÉGNERÉ
Président de la commission
Projet de territoire et prospective
Moyen-Adour



Bernard POUBLAN
Membre de la commission permanente
Vic-en-Bigorre



Nicolas DATAS-TAPIE
Membre de la commission permanente
La Vallée de l'Arros et des Baïses



Yannick BOUBÉE
Membre de la commission permanente
Aureilhan



Frédéric LAVAL
Membre de la commission permanente
Rapporteur Général du Budget
Tarbes 1



David LARRAZABAL
Membre de la commission permanente
Tarbes 3



Geneviève QUERTAIMONT
Membre de la commission permanente
Moyen-Adour



Marie PLANE
Membre de la commission permanente
Lourdes 2



Andrée DOUBRÈRE
Membre de la commission permanente
Tarbes 2



Laurence ANCIEN
Membre de la commission permanente
Tarbes 3



Virginie SIANI WEMBOU
Tarbes 1



Marie-Paule BARON
Aureilhan
Depuis le 01/05/2025



Béatrice LACROIX
Bordères-sur-l'Échez
Depuis le 01/09/2025



Pierre BRAU-NOGUÉ
La Haute-Bigorre



Évelyne LABORDE
Lourdes 1



Stéphane PEYRAS
Lourdes 2



Marie-Françoise PRUGENT
Ossun

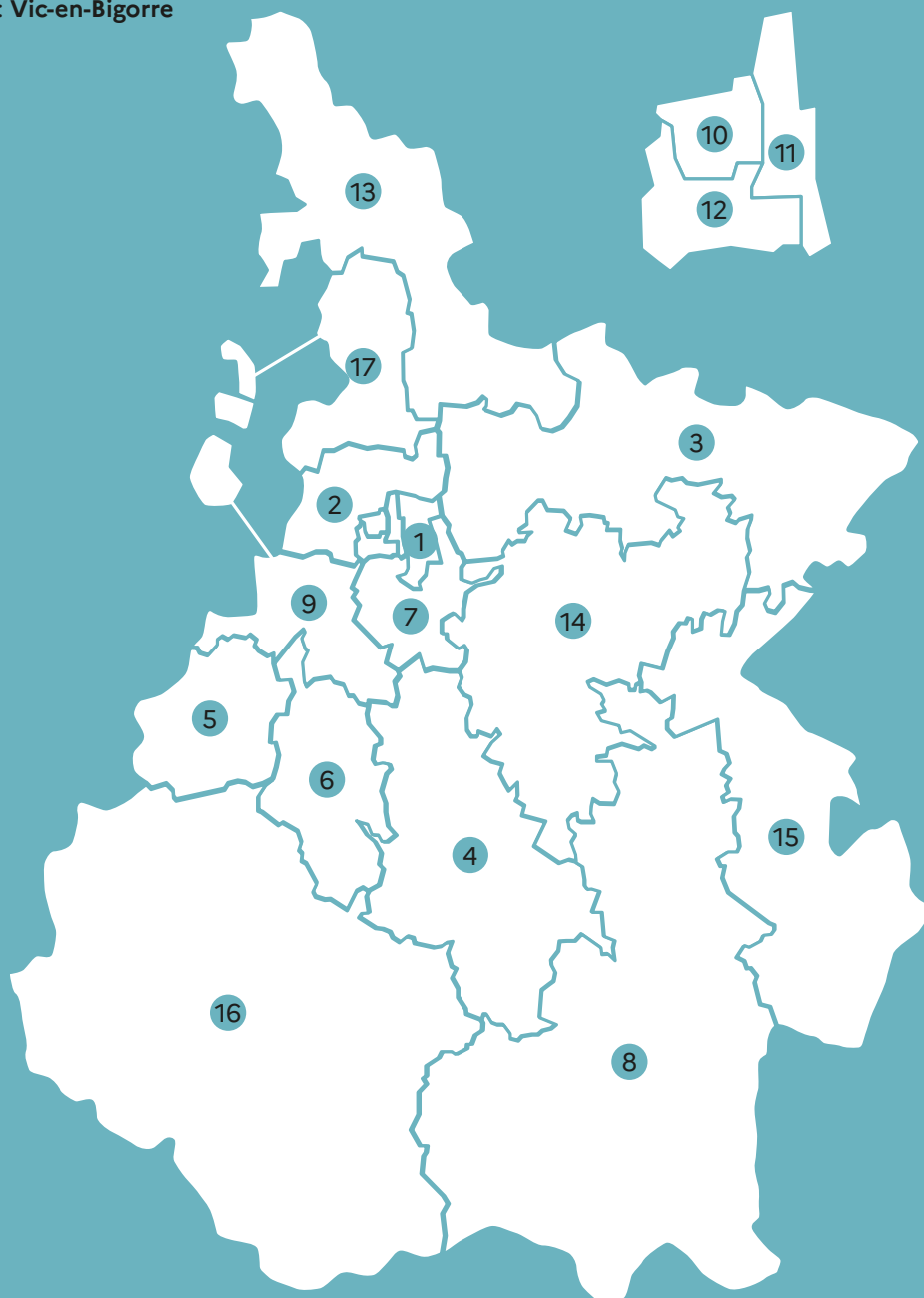


Maryse CARRÈRE
La Vallée des Gaves

LES CANTONS

- canton n° 1 : **Aureilhan**
- canton n° 2 : **Bordères-sur-l'Échez**
- canton n° 3 : **Les Coteaux**
- canton n° 4 : **La Haute-Bigorre**
- canton n° 5 : **Lourdes 1**
- canton n° 6 : **Lourdes 2**
- canton n° 7 : **Moyen Adour**
- canton n° 8 : **Neste, Aure et Louron**
- canton n° 9 : **Ossun**
- canton n° 10 : **Tarbes 1**
- canton n° 11 : **Tarbes 2**
- canton n° 12 : **Tarbes 3**
- canton n° 13 : **Val d'Adour-Rustan-Madiranais**
- canton n° 14 : **La Vallée de l'Arros et des Baïses**
- canton n° 15 : **La Vallée de la Barousse**
- canton n° 16 : **La Vallée des Gaves**
- canton n° 17 : **Vic-en-Bigorre**

17 cantons
34 élus
1 binôme homme/femme
par canton



LES CHIFFRES CLÉS

231 453

HABITANTS DANS LE DÉPARTEMENT
(source INSEE 2022)



1 habitant sur 5

A MOINS DE 20 ANS

1 habitant sur 4

A PLUS DE 60 ANS



51,8 hab./km²

(source INSEE 2022)

469

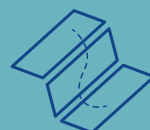
COMMUNES

8

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

1

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



4 464 km²

SUPERFICIE TOTALE DU DÉPARTEMENT



Dès mon arrivée en juin 2025 au sein du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, j'ai tout de suite senti que cette collectivité avait quelque chose de spécial. Ici on agit, on entreprend, et surtout, on prend soin de celles et ceux qui font vivre ce territoire.

Le Département des Hautes-Pyrénées, c'est une collectivité qui avance avec sérieux, pragmatisme et détermination. Une administration où l'on travaille avec efficacité et réalisme, où les projets ont du sens, et où l'on a à cœur de servir l'intérêt général. Malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur toutes les collectivités, nous restons un Département qui investit, qui soutient, qui innove...

Sous l'impulsion du Président Michel Pélieu et de l'ensemble des élus, nous portons une vision ambitieuse pour notre territoire. Une vision qui allie dynamisme économique, solidarité et attractivité : soutien aux communes, développement des infrastructures, politiques volontaristes en termes de sport, de culture, de santé...

Cette vitalité, nous la devons aussi à celles et ceux qui, chaque jour, œuvrent pour le bien commun : nos agents. Techniciens des routes, agents d'entretien, travailleurs sociaux, assistants familiaux, cuisiniers, informaticiens, comptables..., tous incarnent la diversité de nos métiers et l'étendue de notre action. Leur professionnalisme, leur engagement et leur sens du collectif constituent les forces vives de ce Département. Sans eux, rien ne serait possible.

Les Hautes-Pyrénées ne sont pas seulement un cadre de vie exceptionnel, entre montagnes, vallées et patrimoine, elles sont aussi un territoire où il fait bon vivre, travailler et entreprendre. Aujourd'hui mon ambition est simple : poursuivre l'action au service de ce collectif pour relever ensemble les défis de demain.

Notre travail quotidien est ce qui nous lie, notre mission commune. Agir pour tous les Haut-Pyrénéens, notamment les plus fragiles, c'est cela qui, je sais, nous rend fiers de faire partie de cette collectivité.

JÉRÔME LEGRAND
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES



2025 EN IMAGES



Lancement de la campagne des assistants familiaux

JANVIER



FÉVRIER

Le Salon International de l'Agriculture, Paris



Le Salon Régional de l'Agriculture, Tarbes

MARS



Vernissage de l'exposition Folies Médiévales à l'Escaladieu

AVRIL



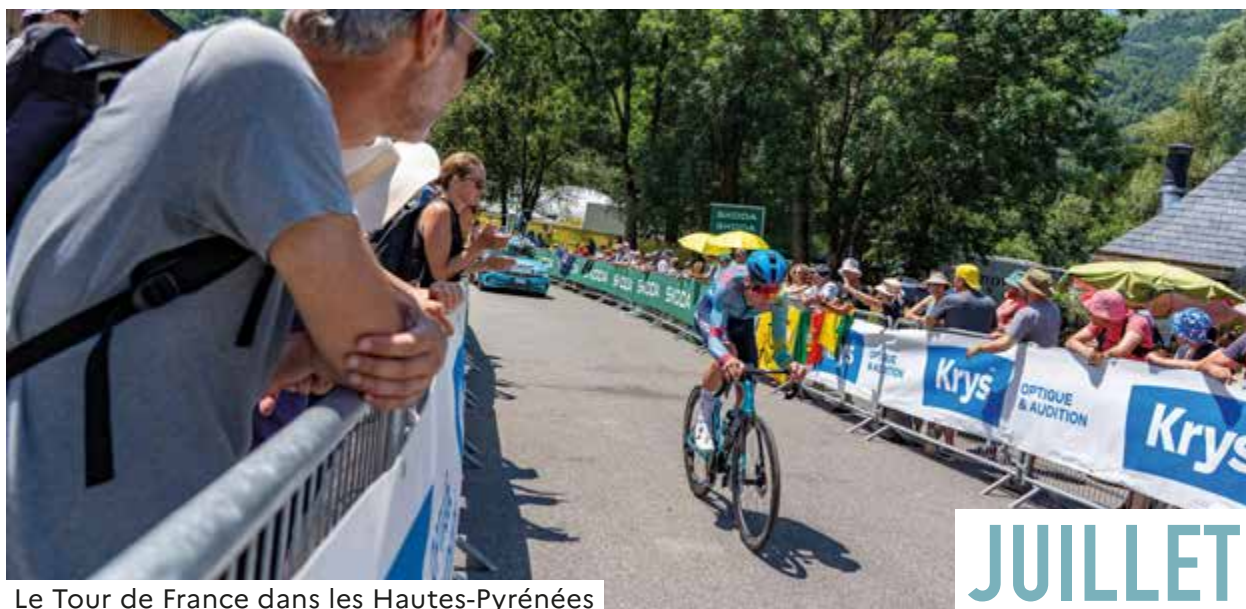
MAI

Le Pyrénées Bike Festival à Loudenvielle



Escale électro à l'Escaladieu

JUIN



Le Tour de France dans les Hautes-Pyrénées

JUILLET



AOÛT

Saison culturelle à l'Escaladieu



La rentrée scolaire

SEPTEMBRE



Tria Fata à Lalanne-Trie - Les Escapes d'Automne

OCTOBRE



NOVEMBRE

Visite inaugurale de la nouvelle Maison de l'Histoire de M^{me} la Ministre Rachida Dati



Marché de Noël à l'abbaye de l'Escaladieu

DÉCEMBRE



An aerial photograph of a town, likely Pau in France, showing a mix of traditional and modern architecture. In the foreground, a large, light-colored building with a dark roof and arched windows is prominent. The background features a dense urban area and a range of blue mountains under a clear sky. The text 'LES GRANDS PROJETS' is overlaid in large, white, bold letters on the right side of the image.

LES GRANDS PROJETS

Inauguration de la nouvelle Maison de l'Histoire

Archives départementales

Après deux ans et demi de travaux, la nouvelle Maison de l'Histoire abritant les Archives départementales des Hautes-Pyrénées a été inaugurée mardi 4 novembre 2025 par Michel Pélieu, Président du Conseil départemental, aux côtés de l'ensemble des partenaires ayant contribué à la réussite du projet. Une réalisation ambitieuse au service de la mémoire du territoire.

Installées au cœur de Tarbes, dans l'ancienne École normale des institutrices, les Archives – entièrement rénovées, agrandies et repensées – deviennent un lieu vivant où passé et présent se rencontrent. Les 25 kilomètres linéaires de documents (état civil, archives administratives, fonds privés, archives d'entreprises, etc.) y sont désormais conservés, classés et protégés dans des conditions optimales.

D'un montant total de 20,6 M € (dont 17,3 M € pour le bâtiment et 3,3 M € pour les études et le mobilier), le chantier a permis la création d'un équipement de 7 560 m², intégrant 1 500 m² de surfaces végétalisées. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet IDOM. Le site propose désormais des espaces adaptés aux usages du public : salle de lecture, salle de conférence, lieux d'exposition. Il mise également sur la performance énergétique grâce à un système de géothermie. Les travaux se poursuivront en 2026 avec l'aménagement des abords.

L'art y occupe également une place centrale avec « La traversée du Temps », œuvre monumentale de Nathalie Charrier. Une envolée d'oiseaux accompagnée de feuilles en céramique et de

bulles de verre traverse le bâtiment et s'élève en spirale vers la lumière. Chaque feuille porte la cote d'un document conservé, tissant un lien poétique entre mémoire, territoire et biodiversité haut-pyrénéenne.

Journées portes ouvertes : un succès populaire

La première ouverture au public, organisée samedi 8 novembre lors d'une journée portes ouvertes, a rencontré un véritable succès : près de 1 200 visiteurs sont venus découvrir ce nouvel équipement, symbole d'un patrimoine partagé et accessible à tous les Haut-Pyrénéens.

Rachida Dati inaugure la Maison de l'Histoire

La nouvelle Maison de l'Histoire a accueilli mercredi 26 novembre 2025 la visite inaugurale de Rachida Dati, Ministre de la Culture. Accompagnée de Michel Pélieu, elle a pu découvrir un équipement modernisé et pensé pour valoriser la mémoire des Hautes-Pyrénées.

Au programme de la visite : la salle de lecture entièrement réaménagée, l'atelier de reliure, les magasins d'archives ainsi que la salle d'exposition, véritable vitrine du patrimoine départemental.

À l'issue du parcours, Rachida Dati a salué le travail « exceptionnel » réalisé par les agents et les équipes techniques, rappelant que les Archives constituent « l'un des endroits les plus vivants » du Ministère de la Culture. Une reconnaissance qui souligne l'importance de ce nouveau lieu au service de l'histoire et des habitants du territoire.

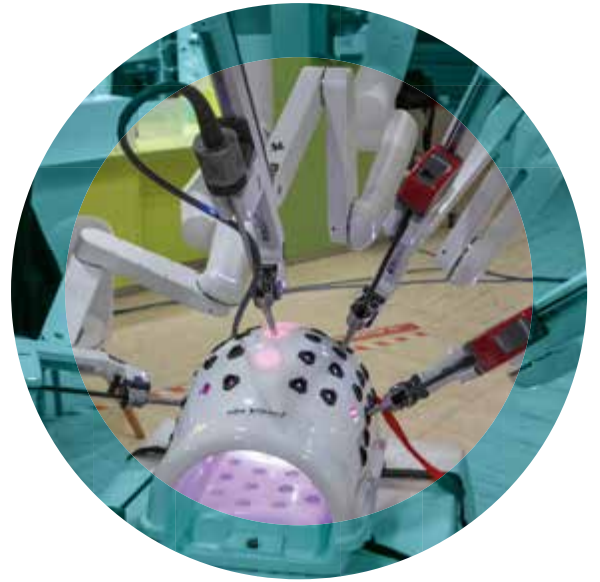


Les travaux en 5 minutes



Portrait de N. Charrié, artiste céramiste





Un robot chirurgical pour le centre hospitalier Tarbes-Lourdes

Santé

Bien que la santé ne relève pas directement des compétences du Département, celui-ci s'engage activement pour améliorer l'accès aux soins et renforcer l'attractivité médicale du territoire. À travers des actions concrètes, il soutient des projets innovants au service des Haut-Pyrénéens.

La santé, une priorité

Le Département agit sur plusieurs fronts :

- **Installation des médecins :** accompagnement via le dispositif HaPy Santé ;
- **Prévention mobile :** déploiement du bus Préven'TIMM pour des soins de proximité ;
- **Amélioration des conditions de travail :** participation à la rénovation des logements des internes et à la réhabilitation des locaux de l'hôpital de Lannemezan pour le dispositif DALIA ;
- **Soutien aux patients et aidants :** création d'un espace dédié au sein de la Ligue contre le cancer ;
- **Innovation chirurgicale :** acquisition d'un robot Da Vinci Xi pour le Centre hospitalier Tarbes-Lourdes.

Un robot révolutionnaire pour des soins plus précis

Le Da Vinci Xi est un outil de chirurgie mini-invasive de dernière génération. Ses premières interventions, prévues **dès janvier 2026**, concerneront principalement la chirurgie générale et la gynécologie. Une avancée majeure pour la qualité des soins dans les Hautes-Pyrénées.

D'une valeur de **1,6 million d'euros**, le Département accompagne ce projet à hauteur de **873 000 €**, soit 50 % de son coût et des frais d'emprunt.

En permettant cette acquisition, le Département accompagne la modernisation et l'attractivité de l'offre de santé locale.

CHIFFRES CLÉS :

Coût du robot : **1,6 M €** ;
Participation du Département : **873 000 €**.



Interview du Dr Pinto, praticien hospitalier au C.H. Tarbes - Lourdes

Une nouvelle étape pour l'accompagnement à domicile

Autonomie

La réforme de l'aide et des soins à domicile progresse avec la mise en place de nouveaux services « aide et soins ». Après plusieurs années de préparation, les structures évoluent pour offrir un accompagnement mieux coordonné et adapté aux besoins des usagers.

Créés par la loi de financement de la Sécurité sociale de 2022, les Services Autonomie à Domicile (SAD) visent à simplifier et à renforcer l'accompagnement des personnes à domicile. La réforme prévoit deux modalités d'intervention : une activité d'aide à domicile, avec de nouvelles exigences, et une activité combinant aide et soins, intégrant une coordination accrue des parcours.

L'enjeu principal concernait les anciens Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), tenus d'intégrer une activité d'aide avant le 31 décembre 2025 au sein d'une structure juridique unique. Pour accompagner cette transformation, le Département et l'Agence régionale de santé (ARS) ont engagé, dès 2023, un travail de fond associant cartographie de l'offre, groupes de travail et rencontres bilatérales avec les gestionnaires.

Au terme de ce processus, cinq anciens SSIAD (Hôpitaux de Lannemezan, Magnoac Santé, Mutualité Française, Pôle gériatrique de Vic-en-Bigorre et Résidences du Val d'Adour) ont été autorisés en tant que **SAD « aide et soins » au 1^{er} janvier 2026**, en complément des structures de l'ADMR et de Pyrène Plus.

Parallèlement, les SAD proposant uniquement une activité d'aide ont bénéficié d'un accompagnement spécifique du Département, incluant une journée de formation juridique en juin 2025 et plusieurs modules dédiés à la mise à jour des outils essentiels à un accompagnement de qualité.

CHIFFRES CLÉS :

- 2022** : création des SAD ;
- 2** types d'intervention : aide / aide et soins ;
- 5** anciens SSIAD autorisés en SAD « aide et soins » en 2026 ;
- 11** rencontres bilatérales en 2025 ;
- 1** journée de formation juridique et **10** modules de formation.





SOLIDARITÉ

Soutenir l'action de la solidarité départementale

Action sociale

Dans les Hautes-Pyrénées, les politiques départementales de solidarité se concrétisent chaque jour sur le terrain grâce au travail des agents. Leur mission : répondre aux besoins sociaux, médico-sociaux et sanitaires d'une population en pleine mutation. Face à un environnement en constante évolution, les contrats passés avec l'État deviennent un outil clé pour protéger les plus fragiles.

Projet de Territoire et Solid'action65

Depuis plusieurs années, le Département des Hautes-Pyrénées affiche une volonté claire : faire de la solidarité un pilier du développement local. Ce positionnement s'inscrit dans le cadre du Projet de Territoire et de Solid'action65, une initiative visant à fédérer l'ensemble des acteurs du territoire pour un développement durable et inclusif. « Personne ne doit être laissé sur le bord du chemin », rappelle Michel Pélieu, Président du Département.

La contractualisation, un outil au service de la cohésion territoriale

Si le Département est chef de file de l'action sociale, il ne peut agir seul. C'est pourquoi l'État, à travers ses stratégies nationales (lutte contre la pauvreté, protection de l'enfance, autonomie des personnes), s'engage aux côtés des collectivités locales. Cette collaboration prend la forme de contrats qui permettent de territorialiser les politiques publiques. Dans les Hautes-Pyrénées, ces accords viennent renforcer les initiatives départementales et locales en apportant un soutien financier crucial.

Un impact concret pour les publics vulnérables

Ce partenariat entre l'État et le Département se traduit par des résultats tangibles : consolidation des aides aux publics les plus fragiles, lancement de projets innovants et maintien d'une dynamique partenariale essentielle.

Ces contrats permettent de pérenniser nos actions et d'innover, tout en préservant la qualité de l'accompagnement souhaité. Ils offrent également une visibilité et une stabilité indispensables pour les acteurs de terrain, souvent

confrontés à des ressources limitées.

CHIFFRE CLÉ :

1,75 M € de recettes perçues en 2025 au titre des stratégies nationales.





Un maillon essentiel de santé publique

Centres de santé sexuelle et reproductive

En France, les centres de santé sexuelle et reproductive (CSSR) s'imposent comme un pilier du service public, offrant un accès gratuit et confidentiel à des soins spécialisés, principalement destinés aux mineurs et aux jeunes adultes. Leur existence et leurs missions, encadrées par le Code de la santé publique, relèvent de la compétence du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Un réseau ancré dans les territoires

Les CSSR maillent l'ensemble du territoire, avec une présence renforcée en périphérie (notamment au sein des Maisons Départementales de Solidarité de Vic-en-Bigorre, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan) et un site central à Tarbes. Ce dernier, récemment inauguré place Ferré, a fait l'objet d'une rénovation complète. Sa localisation stratégique, à proximité du service des actions de santé et du CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic), favorise une synergie entre prévention, dépistage et suivi médical.

Des missions variées au service de la santé sexuelle

Les CSSR interviennent sur un large spectre de questions liées à la sexualité et à la contraception. Leurs actions incluent :

- **L'information, la prescription et le suivi** en matière de contraception, d'infections sexuellement transmissibles (IST) et de santé sexuelle ;
- **La participation aux programmes EVAS** (Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité) dans les collèges ;
- **Le diagnostic de grossesse**, le suivi gynécologique préventif, les consultations de sexologie, ainsi que l'accompagnement des accouchements sous X ;
- **Les entretiens pré-IVG et les IVG médicamenteuses**, assurant un parcours complet pour les femmes concernées.

Une équipe pluridisciplinaire au service des usagers

La prise en charge au sein des CSSR s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, sages-femmes, sexologues,

infirmières, psychologues, assistantes sociales et secrétaires. Leur approche, à la fois bienveillante et centrée sur la personne, garantit un accompagnement respectueux des choix individuels.

Un engagement fort en santé publique

Grâce à leur champ d'action étendu et à leur équipe pluriprofessionnelle, les CSSR jouent un rôle clé dans la promotion de la santé publique sur le territoire. Leur mission, à la fois préventive et curative, en font un acteur incontournable notamment pour les jeunes.

CHIFFRES CLÉS :

5 CSSR ;

2 245 actes dont **123** pour IVG, **540** pour contraception et **434** pour mineur.

Prévention et proximité

Autonomie, Enfance et Territoires

Face aux défis sociaux et aux risques d'isolement, la Direction de la Solidarité Départementale (DSD) déploie une stratégie ambitieuse : agir au plus près des habitants, pour prévenir les situations de vulnérabilité et renforcer l'autonomie de chacun. Entre soutien aux seniors, accompagnement des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et coordination territoriale, le Département mise sur l'innovation et le partenariat pour construire une solidarité active et durable.

Prévenir la perte d'autonomie et rompre l'isolement des seniors

Chaque année, la Direction de la Solidarité Départementale soutient financièrement une cinquantaine de porteurs de projets dédiés à la prévention de la perte d'autonomie des plus de 60 ans : activités physiques adaptées, ateliers numériques, conseils en nutrition ou stimulation cognitive. Ces initiatives visent à maintenir l'autonomie et l'estime de soi des aînés.

En 2025, le Département a notamment coorganisé le salon des Seniors à Tarbes, la semaine Bleue à Saint-Pé-de-Bigorre et Trie-sur-Baïse, ainsi que la semaine de lutte contre la dénutrition à

Bagnères-de-Bigorre et Vic-en-Bigorre. Ces événements, portés en partenariat avec les acteurs locaux, illustrent une volonté de créer du lien et de sensibiliser à la santé des seniors.

Pour aller plus loin, le Département s'est engagé dans un projet européen de longévité en milieu rural, via un Living Lab transfrontalier. Ce laboratoire d'expérimentation connecte différentes ressources d'accompagnement pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

En 2025, plus de 300 actions de prévention ont été menées, touchant 5 000 Haut-Pyrénéens, dont 40 ont participé aux actions transfrontalières.

CHIFFRES CLÉS :

50 porteurs de projets soutenus annuellement ;
300 actions de prévention réalisées en 2025 ;
5 000 bénéficiaires directs ;
1 Living Lab transfrontalier ;
40 participants aux expériences transfrontalières.

L'autonomisation des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance : un accompagnement sur mesure

Dans le cadre de sa politique de protection de l'enfance, le service de l'ASE agit à la fois en prévention, en repérage des situations à risque et en protection pour rendre les jeunes autonomes en s'appuyant sur leurs besoins fondamentaux et leurs ressources propres, tout en renforçant leur capacité à agir sur leur propre parcours.

Un parcours structuré et personnalisé

Dès qu'un jeune est pris en charge, un projet pour l'enfant est élaboré dans les trois mois. Ce document unique,

structuré et actualisable, garantit la cohérence des actions menées auprès du jeune, de sa famille et de son environnement. Il sert de fil conducteur tout au long du parcours de protection, en associant tous les acteurs concernés (éducateurs, enseignants, familles d'accueil, etc.).

Le contrat jeune majeur : un tremplin vers l'indépendance

Pour les jeunes âgés de 18 à 21 ans, le contrat jeune majeur propose un accompagnement socio-éducatif renforcé. Ce dispositif les aide à gérer les

défis du quotidien (budget, logement, santé) et les soutient dans leur insertion sociale et professionnelle. En 2025, 280 contrats jeunes majeurs ont été signés, illustrant l'engagement du Département à accompagner les jeunes vers une autonomie durable.

CHIFFRES CLÉS :

280 contrats jeunes majeurs signés en 2025 ;
1 projet pour l'enfant élaboré dans les 3 mois suivant chaque prise en charge.

Une action sociale partenariale ancrée dans les territoires

L'action sociale départementale se construit sur le terrain, en partant des besoins concrets des habitants et des spécificités de chaque territoire. Un diagnostic partagé sert de fondement à toutes les actions menées, permettant d'adapter les réponses aux enjeux identifiés.

Une coordination renforcée entre tous les acteurs

L'animation territoriale est au cœur de la stratégie départementale. Au-delà de son implantation dans les territoires avec les Maisons Départementales de Solidarité, le Département travaille en étroite

collaboration avec les 10 EPCI (1 Communauté d'Agglomération et 9 Communautés de Communes) et les communes, via notamment les conventions territoriales globales portées par la Caisse d'Allocations Familiales.

En 2025, on décompte 12 conventions signées, renforçant la coordination entre les parties prenantes.

Pour structurer cette dynamique, le Département s'organise en Service Public Départemental de l'Autonomie et en Réseau Pour l'Emploi. Ces démarches visent à concrétiser les principes de responsabilité

partagée, d'organisation territoriale intégrée et de participation des personnes. L'enjeu : anticiper les risques en garantissant un maillage local solide et une réponse adaptée à chaque situation.

CHIFFRES CLÉS :

10 EPCI (1 Communauté d'Agglomération et 9 Communautés de Communes) ;

12 Conventions Territoriales Globales signées en 2025 (portées par la CAF).





L'intelligence artificielle au service du travail social

Direction de la Solidarité Départementale

À l'ère de la révolution numérique, l'intelligence artificielle (IA) s'impose comme un levier de transformation pour les acteurs du travail social. Entre modernisation des pratiques, optimisation des processus et respect des garde-fous éthiques, les collectivités doivent accompagner leurs agents vers une intégration maîtrisée de ces outils. Dans ce contexte, la Direction de la Solidarité Départementale se positionne en précurseur, combinant innovation et rigueur pour placer l'IA au service de l'humain. Retour sur les initiatives en cours et les défis à relever.

Un outil au service des agents et des usagers

L'essor de l'IA marque un tournant comparable à l'avènement du numérique dans les années 2000. Ignorer cette évolution n'est pas une option : il s'agit de l'anticiper pour en faire une opportunité. Pour les agents du travail social, l'IA n'est pas un substitut, mais un outil capable de libérer du temps en automatisant les tâches répétitives et chronophages. L'objectif ? Recentrer leur expertise sur l'essentiel : l'accompagnement humain et la qualité du service rendu.

Des initiatives concrètes pour moderniser les pratiques

Deux projets phares illustrent cette dynamique au sein de la Direction de la Solidarité

Départementale.

D'une part, la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) a engagé, depuis fin 2024, une démarche de modernisation numérique. Une journée de formation-action a permis d'identifier des besoins prioritaires, parmi lesquels :

- La création d'une base de connaissances juridique et métier pour répondre rapidement aux questions des usagers ;
- La rédaction de synthèses automatisées pour alléger les charges administratives ;
- L'aide au remplissage de documents pour les agents et les usagers.

D'autre part, la Direction de l'Enfance et de la Famille a lancé un audit pour cartographier les processus et identifier des cas d'usage concrets

de l'IA dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. Menée dans le respect strict des règles déontologiques, cette démarche s'appuie sur des entretiens avec les équipes métiers et un questionnaire structuré. Une feuille de route sera définie lors d'une prochaine étape de restitution.

CHIFFRES CLÉS :

44 994 appels et **13 559** dossiers traités par la MDA en 2024 ;

57 besoins « IA compatibles » recensés par la MDA ;

3 958 mesures de protection de l'enfance en 2024 ;

24 cas d'usage identifiés pour l'Aide Sociale à l'Enfance.

Encadrer l'Intelligence Artificielle : éthique, réglementation et référentiels

L'IA, bien que prometteuse, soulève des questions sur son impact sur les pratiques professionnelles. Comment préserver l'éthique et la déontologie du travail social tout en intégrant ces outils ? La collectivité a choisi d'agir en amont, en combinant acquisition d'outils conformes et élaboration de cadres stricts.

Un cadre sécurisé et responsable

Pour garantir une utilisation maîtrisée, la collectivité a adopté Delibia, un outil français conforme au RGPD, et élaboré une charte d'utilisation. Le Conseil Technique, associé à cette démarche, veille à ce que l'usage de l'IA respecte les principes éthiques du secteur. Par ailleurs, une convention

professionnelle sur l'usage de l'IA dans le travail social est en cours de production, fruit d'une recherche-action pilotée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale et le LaborIA. Ce document viendra renforcer la charte locale, offrant ainsi un socle commun aux professionnels.

CHIFFRES CLÉS :

- 1 charte d'utilisation formalisée ;
- 1 outil souverain (Delibia) déployé.



La démarche de la Direction de la Solidarité Départementale s'inscrit pleinement dans la vision globale de la collectivité impulsée par le Président. Afin que tous les agents aient le même niveau de connaissance sur ce qu'est et n'est pas l'Intelligence artificielle, des sessions de sensibilisation seront organisées sur l'ensemble du territoire au premier semestre 2026.

Cyrille Carillo

Chef de service des moyens et usages numériques

Des métiers essentiels

Attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement

En pleine crise des vocations, les métiers du secteur social, médico-social et sanitaire peinent à séduire. Pourtant, ces professions, au cœur de l'humain, sont essentielles à la cohésion sociale. Face à ce défi, les acteurs publics et privés multiplient les initiatives pour redorer le blason de ces carrières et attirer de nouveaux talents, notamment parmi les jeunes générations.

Des initiatives pour redonner de l'élan

Dès 2024, le Département et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont uni leurs forces pour cofinancer un projet ambitieux : redynamiser l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement. L'objectif est de créer une synergie entre les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, en impliquant aussi bien le secteur du grand âge que celui du handicap.

Parmi les leviers actionnés, la mise en avant de la diversité des métiers grâce à des ambassadeurs-métiers. Ces professionnels, porte-parole de leur secteur, partagent leur quotidien et leur engagement pour inspirer les vocations. Une attention particulière est également portée sur les collégiens et lycéens.

Une campagne choc pour recruter des assistants familiaux

Les Directions de l'Enfance et de la Famille et de la Communication ont lancé une campagne de recrutement inédite : « Assistant familial, pourquoi pas vous ? ». L'objectif est clair : augmenter le nombre d'assistants familiaux pour offrir à ces enfants un cadre de vie le plus proche possible d'un environnement familial, tout en sécurisant leur parcours.

Pour y parvenir, la campagne s'appuie sur des actions opérationnelles concrètes : un mini-site internet dédié, une campagne d'affichage, ainsi que des reportages immersifs permettant de découvrir, de manière simple et accessible, les réalités et les enjeux du métier d'assistant familial.



Assistant familial : un métier essentiel de la protection de l'enfance. Avec engagement et professionnalisme, ils garantissent aux enfants un cadre sécurisant pour grandir, avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire. Un rôle primordial pour une mission qui nécessite exigence et ambition !

Marie-Françoise Andurand
Directrice Enfance Famille



Portrait de Brigitte,
assistante familiale

CHIFFRES CLÉS :

- 42** ambassadeurs-métiers ;
- 732** collégiens et lycéens rencontrés et renseignés dans le cadre du projet concernant l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du soin ;
- 250** adultes rencontrés et renseignés dans le cadre du projet concernant l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du soin ;
- 11 580** connexions au mini-site « ASFAM, Pourquoi pas Vous ? ».



***Depuis un an,
je grandis avec lui***

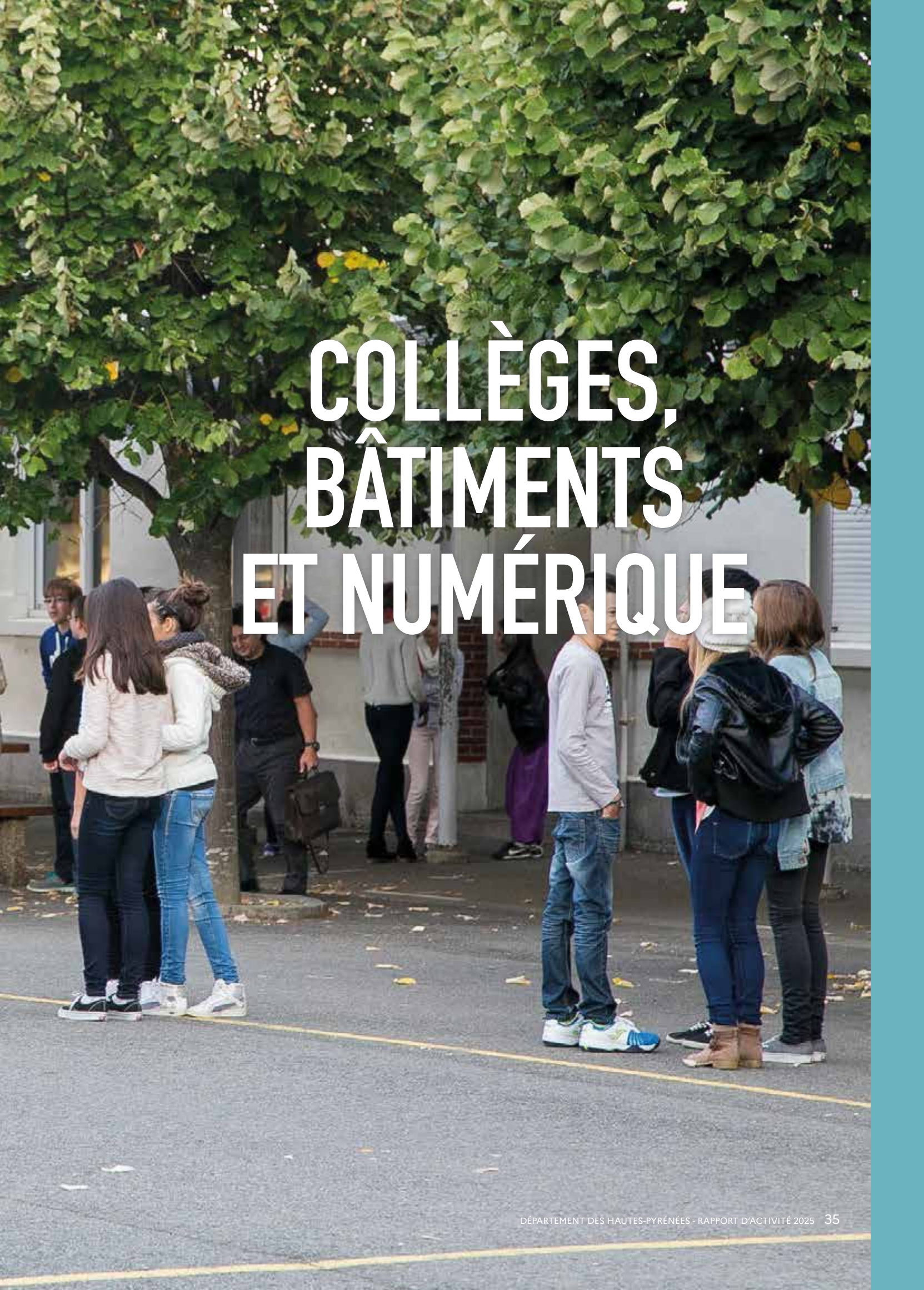
**Assistant familial,
pourquoi pas vous ?**



**Contactez-nous
05 62 56 74 42**





A group of young people, likely students, are standing outdoors under a large, leafy tree. They are dressed in casual attire like jackets, jeans, and sneakers. The scene is set on a paved area, possibly a school courtyard or street. The text 'COLLÈGES, BÂTIMENTS ET NUMÉRIQUE' is overlaid in large, white, bold letters across the center of the image.

COLLÈGES, BÂTIMENTS ET NUMÉRIQUE

Bien manger au collège : un engagement concret au quotidien

Restauration scolaire

En 2025, le Département a poursuivi son engagement en faveur d'une restauration scolaire de qualité. Chaque jour de classe, près de 6 000 repas sont préparés et servis aux élèves des 18 collèges publics du territoire.

Au total, ce sont 36 cuisiniers et 93 agents d'entretien et de restauration qui œuvrent quotidiennement au sein des collèges publics des Hautes-Pyrénées. Leur savoir-faire, leur implication et leur professionnalisme permettent de proposer aux élèves des repas équilibrés, variés et de qualité, élaborés à partir de produits frais et de saison, en privilégiant les produits locaux et les circuits courts. Les menus sont conçus dans le respect des recommandations nutritionnelles et validés par une diététicienne.

Dans un contexte marqué par l'inflation, le Département a fait le choix fort de préserver le pouvoir d'achat des familles. En 2025, le prix du repas facturé aux familles (base forfait demi-pensionnaire 4 jours) est resté stable à 3,60 € (coût réel d'un repas : 8,40 €). Le Département prend ainsi en charge 57 % du coût total, représentant un effort financier global de 4,14 millions d'euros sur l'année.

Une attention particulière a également été portée aux familles les plus modestes. Les élèves demi-pensionnaires boursiers ont bénéficié d'une aide complémentaire annuelle, comprise entre 46 € et 83 € selon l'échelon de la

bourse. En 2025, ce dispositif a concerné 1 545 élèves, pour un montant total de 95 000 €.

Enfin, la qualité des repas repose aussi sur l'accompagnement et la montée en compétences des agents. Le Département a poursuivi en 2025 une politique volontariste de formation continue des agents de restauration, tant sur les techniques culinaires que sur les règles sanitaires. Ces formations sont entièrement réalisées en interne par le référent technique restauration et le contrôleur hygiène du Département.

Cette dynamique s'est accompagnée du déploiement d'un dispositif de professionnalisation des aides-cuisiniers, permettant à certains agents d'évoluer vers de nouvelles responsabilités. À titre expérimental, l'un d'entre eux a pu accéder à un poste de second de cuisine, illustrant la volonté du Département de valoriser les parcours professionnels et de reconnaître l'engagement de ses équipes.

CHIFFRES CLÉS :

- 6 000** repas par jour ;
- 8,40 €** : coût d'un repas réel pris en charge à **57 %** par le Département (base forfait demi-pensionnaire 4 jours) ;
- 4,14 M €** : participation totale du Département ;
- 1 545** élèves boursiers ont bénéficié d'une aide annuelle, soit **95 000 €**.



J'ai eu l'honneur d'être le premier agent à pouvoir bénéficier de cette formation d'aide-cuisine, et je me suis pleinement investi dans le travail au sein de l'équipe de cuisine. Et à l'issue de 6 mois d'exercice, j'ai accepté l'opportunité qui m'a été offerte de pouvoir basculer sur un poste de second de cuisine à titre expérimental et ainsi mettre en pratique la formation et l'expérience acquises auparavant, je remercie le Département pour la confiance accordée.

Souad El Fekri

Second de cuisine au collège Paul Eluard de Tarbes



Accompagner les actions éducatives

Collèges

Le Département propose et subventionne des actions éducatives à destination des 18 collèges publics des Hautes-Pyrénées. Elles visent à accompagner les collégiens dans leur cursus pédagogique et à compléter les apprentissages de l'Education nationale.

La découverte du ski

Cette opération est menée auprès de classes de 6^{ème} et de 5^{ème} dans tous les collèges publics des Hautes-Pyrénées. Gratuites pour les collégiens, trois sorties leur permettent de découvrir et d'apprendre les bases du ski. Le transport des élèves est intégralement pris en charge par le Département à raison de 17 775 € au titre de l'année scolaire 2024-2025. Les forfaits sont offerts par les stations et des loueurs de matériel mettent à disposition les équipements nécessaires. Les écoles de ski affectent des moniteurs gratuitement pour encadrer les débutants 2 heures par jour. 650 élèves, dont 400 débutants, ont bénéficié de ce dispositif au titre de l'année scolaire 2024/2025.

Mieux connaître le Pic du Midi

560 élèves issus de 11 collèges des Hautes-Pyrénées ont bénéficié d'une aide du Département pour visiter l'observatoire du Pic du Midi au titre de l'année scolaire 2024/2025. Ce dispositif se répète chaque année au bénéfice de nos collégiens afin de promouvoir ce patrimoine emblématique.

Dispositif « Orchestre à l'école »

Les collèges Desaix à Tarbes, du Val d'Arros à Tournay et Gaston Fébus à Lannemezan ont adhéré au Projet « Orchestre à l'École ».

Ce dispositif transforme une classe de cinquième en orchestre pour une durée de 3 ans. L'orchestre devient ainsi une matière à part entière dans l'emploi du temps des élèves. Ils reçoivent en moyenne 1 heure de cours d'instrument et 1 heure de cours d'orchestre par semaine. Les professeurs des écoles de musique et du conservatoire se déplacent au sein des établissements scolaires et travaillent en étroite collaboration avec les professeurs de l'Education nationale. Les élèves, qui pour la majorité d'entre eux n'ont jamais fait de musique, jouent dès le début en formation orchestre. Les professeurs adaptent leur pédagogie et utilisent un répertoire spécifiquement créé pour atteindre un niveau musical de qualité, indispensable à la valorisation des élèves.

Le Département accompagne ce dispositif à hauteur d'environ 4 000 € en moyenne par an et par collège (pendant 3 ans) afin de doter les établissements des instruments de musique nécessaires.

CHIFFRES CLÉS :

17 775 € : prise en charge du transport des 650 collégiens dans le cadre de l'opération ski ;

3 collèges ont adhéré au Projet « Orchestre à l'École » ;

560 élèves ont visité le Pic du Midi grâce au soutien financier du Département.



Portrait d'Éric,
chargé de mission sport

Des équipements modernes pour favoriser la réussite des collégiens

Numérique dans les collèges

En 2025, le Département a poursuivi son engagement en faveur des collèges en investissant 350 000 € pour moderniser les équipements numériques et améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Ces investissements traduisent la volonté d'accompagner durablement les établissements dans l'évolution de leurs usages pédagogiques et professionnels.

Concrètement, cette politique a permis le renouvellement du parc informatique des collèges, avec l'acquisition de nouveaux ordinateurs et tablettes, offrant ainsi aux élèves et aux équipes éducatives des outils plus performants et mieux adaptés aux pratiques actuelles. Les infrastructures ont également été renforcées, notamment par la mise en place d'un second accès internet dans plusieurs collèges, afin de fluidifier l'utilisation simultanée des ressources numériques et d'améliorer la fiabilité des connexions.

Dans une logique de cohérence et d'efficacité, les postes informatiques des chefs cuisiniers ont été intégrés au système d'information des établissements, facilitant la gestion quotidienne des activités de restauration. Par ailleurs, le remplacement du logiciel de gestion des cuisines (commandes et stocks) a contribué à une organisation plus fluide, sécurisée et adaptée aux exigences actuelles.

À travers ces investissements, le Département réaffirme son action pour les collèges, en créant les conditions d'un environnement numérique modernisé, au service à la fois de la réussite des élèves, de l'efficacité des équipes éducatives et du bon fonctionnement des établissements.

CHIFFRES CLÉS :

350 000 €
d'investissement dans l'équipement numérique des collèges ;

200 PC et écrans neufs installés dans les collèges cette année ;

14 copieurs renouvelés cette année.





CHIFFRES CLÉS :

Plus de **5 M €** investis dans les collèges publics ;

1,55 M € dédiés à l'entretien courant et aux réparations.

Améliorer l'accueil et l'efficacité énergétique

Travaux dans les Collèges

Cette année, le Département a investi plus de 5 millions d'euros pour améliorer les conditions d'accueil des élèves et réduire les coûts de fonctionnement des bâtiments scolaires. Dans cette enveloppe, 1,55 million d'euros a été consacré à l'entretien courant et aux réparations, incluant la rénovation de locaux, le câblage informatique et les travaux indispensables au bon fonctionnement des établissements.

Des travaux concrets pour le bien-être des collégiens

Les chantiers réalisés témoignent de la volonté du Département de moderniser les infrastructures scolaires tout en optimisant leur fonctionnement. Les projets menés combinent confort, sécurité et efficacité énergétique, avec un focus sur l'accessibilité et la durabilité.

Les réalisations marquantes de 2025

- **Collège Massey à Tarbes** : la réhabilitation en site occupé touche à sa fin. Les espaces vie scolaire, salle des professeurs et administration, la cuisine et la demi-pension, ont été modernisés et adaptés aux normes PMR. La géothermie, installée en 2025, alimentera dès le début 2026, l'ensemble des bâtiments (hormis les logements). Il reste le portail d'entrée à achever durant l'été 2026.
- **Collège Blanche Odin à Bagnères-de-Bigorre** : la cour s'est transformée grâce à un ambitieux projet de végétalisation. La livraison a été faite en décembre 2025.
- **Collège Desaix à Tarbes** : la dernière tranche de remplacement des menuiseries extérieures a été finalisée, renforçant l'efficacité énergétique du bâtiment.
- **Collège Gaston Fébus à Lannemezan** : l'étanchéité de la toiture du bâtiment Administration a été assurée en prévision de l'installation des panneaux photovoltaïques programmée pour 2026.

Une attention particulière pour la mobilité durable

2025 marque également la déclinaison du plan Vélo départemental dans trois collèges. Abri-vélos supplémentaires, nouveaux arceaux dans les abris existants et éclairage rénové ont été installés grâce aux subventions Alvéole +, encourageant les élèves à adopter des modes de transport doux et responsables.

Ces initiatives illustrent l'engagement continu du Département pour offrir aux collégiens des conditions d'accueil modernes, sûres et adaptées à leurs besoins, tout en préparant l'avenir des établissements scolaires avec des solutions durables et responsables.



CHIFFRES CLÉS :

1,045 M € : montant de l'opération géothermie et régulation au collège Victor Hugo à Tarbes, dont **520 k €** de subvention reçue ;

40 à 50 % : économies attendues sur le budget énergétique du collège Victor Hugo ;

3 collèges concernés en 2025 : Victor Hugo (livré), Paul Éluard et Massey (mise en service en 2026).

La géothermie au service du patrimoine départemental

Énergies renouvelables

Le Département poursuit sa stratégie d'efficacité énergétique en déployant la géothermie dans ses bâtiments. Cette technique exploite les calories naturellement présentes dans le sol pour produire chauffage ou climatisation.

Des avantages concrets

Selon le projet et les besoins de chaque site, la géothermie offre un rendement exceptionnel, avec un Coefficient de Performance (COP) pouvant varier de 3 à 7. Cette solution est particulièrement vertueuse sur le plan environnemental, réduisant significativement l'empreinte carbone des bâtiments tout en générant des économies sur le budget énergie.

Focus sur 2025

- **Collège Victor Hugo à Tarbes** : la géothermie et la régulation au plus près ont été livrées cette année pour un montant total de 1,045 million d'euros, dont 520 000 € de subvention. Les économies attendues sur le budget énergie sont estimées entre 40 et 50 %.
- **Collège Paul Éluard à Tarbes** : la rénovation des installations de chauffage démarre à l'été 2026 avec la mise en place de la géothermie. Les forages sont programmés pendant les vacances pour limiter l'impact sur la vie scolaire.
- **Collège Massey à Tarbes** : les travaux ont débuté à l'été 2025. La mise en service est prévue début 2026 pour alimenter l'ensemble des bâtiments.

Une stratégie durable pour le patrimoine départemental

La géothermie illustre l'engagement du Département pour des infrastructures plus performantes et respectueuses de l'environnement. En réduisant la consommation d'énergie et les coûts associés, cette technologie contribue à la modernisation des établissements et au confort des collégiens.

Préserver le patrimoine, investir pour l'avenir

Bâtiments

En 2025, le Département a poursuivi son engagement en faveur de la rénovation et de la valorisation de son patrimoine, en consacrant 6,6 millions d'euros à des travaux d'investissement sur ses bâtiments et sites départementaux (hors collèges). Ces interventions répondent à un double objectif : préserver des lieux emblématiques et adapter les équipements aux usages d'aujourd'hui, au bénéfice des habitants comme des agents.

L'année a été marquée par l'aboutissement d'un chantier majeur avec l'inauguration des nouvelles Archives départementales en novembre 2025. Cet équipement offre désormais des conditions optimales pour la conservation des documents et l'accueil du public. Parallèlement, le Département a poursuivi ses actions sur plusieurs sites patrimoniaux remarquables.

L'abbaye Saint-Sever de Rustan : patrimoine et insertion

À l'abbaye Saint-Sever de Rustan, le Département investit chaque année pour préserver le site. En 2025, une part importante des travaux a été réalisée dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion, permettant à 17 personnes éloignées de l'emploi de suivre un parcours de formation et d'accompagnement vers les métiers du bâti ancien. Les travaux ont porté sur la rénovation du ponceau, avec des interventions respectueuses des techniques traditionnelles : reprise de la maçonnerie, reconstruction de l'arc et remise en état des cheminements.

L'abbaye de l'Escaladieu : mieux protéger et mieux accueillir

À l'abbaye de l'Escaladieu, les travaux ont permis de mieux protéger le site contre les eaux de pluie avec la création d'un réseau d'évacuation souterrain. Ce chantier s'est accompagné de découvertes archéologiques, apportant un nouvel éclairage sur l'histoire du lieu. Des aménagements sont également prévus pour faciliter l'accès du public, notamment des personnes à mobilité réduite, et pour améliorer la compréhension du site en s'appuyant sur le plan d'origine du cloître.

La Mongie : des équipements modernisés en montagne

Enfin, le Département est intervenu au centre de déneigement de La Mongie, avec un chantier de rénovation énergétique et esthétique du bâtiment. Ces travaux ont permis d'améliorer le confort des agents, le fonctionnement de l'équipement et l'image de la station, tout en renforçant la qualité du service public en montagne.





An aerial photograph of a winding road on a snow-covered mountain. A green tractor is driving on the road. The surrounding landscape is heavily forested with snow-laden trees. The overall color palette is dominated by blues and whites, with a teal vertical bar on the right side.

ROUTES & MOBILITÉS

Au cœur de l'entretien des routes départementales

Parc routier - Usine de Capvern

Dans les Hautes-Pyrénées, le Parc routier joue un rôle essentiel dans l'entretien du réseau routier. À Capvern, une usine spécialisée permet aux équipes du Département de produire ses propres matériaux, plus économiques et plus respectueux de l'environnement. Un savoir-faire public devenu rare en France.

Le Parc routier départemental ne se contente pas d'intervenir sur les routes. Il assure directement une large part des travaux réalisés en régie : revêtements, marquages au sol, dispositifs de sécurité ou encore aménagements ponctuels. Il est également chargé de la maintenance de l'ensemble de la flotte de matériels utilisée sur le territoire.

Parmi ses missions figure aussi la gestion d'un équipement stratégique : l'usine de fabrication de liants routiers de Capvern. Avec un laboratoire dédié au contrôle des travaux, ce site fait partie des deux dernières usines administratives encore en activité en France.

Des matériaux fabriqués sans chauffer

À Capvern, l'usine produit principalement des émulsions de bitume et un matériau appelé grave émulsion. Ces produits sont utilisés pour l'entretien et la rénovation des routes départementales à trafic faible ou moyen. Leur particularité : ils sont appliqués « à froid », c'est-à-dire sans chauffer les composants, ce qui permet de limiter la consommation d'énergie et les émissions de CO₂.

Une solution adaptée aux routes locales

Ces produits à froid sont utilisés pour entretenir les chaussées, renforcer certaines portions de route, améliorer l'adhérence ou assurer l'étanchéité. Leur souplesse leur permet de mieux s'adapter aux déformations du sol et de résister durablement à l'usure, notamment aux fissures et aux ornières. Faciles à mettre en œuvre avec les équipements du Parc routier, ils permettent au Département de rester maître de ses interventions, tout en optimisant les coûts.

Un outil stratégique pour le Département

En 2025, l'usine de Capvern a produit plus de 10 000 tonnes de grave émulsion et 1 500 tonnes d'émulsion. Des volumes qui témoignent de l'importance de ce site dans la gestion du patrimoine routier départemental. À la croisée des enjeux économiques, environnementaux et techniques, l'usine de Capvern s'impose comme un atout discret mais déterminant pour l'entretien des routes du territoire.



Portrait d'Aurélie,
chef de service des politiques
routières

CHIFFRES CLÉS :

3 000 km de routes départementales dont **1380** km en zone de montagne ;

10 000 tonnes de grave émulsion et **1 500** tonnes d'émulsion produits en 2025.



Travaux sur le pont « Brunet »



Assurer la sécurité des usagers

Ouvrages d'art et routes

Le Département est intervenu sur près de 60 ouvrages d'art en 2025, dont les ponts de Vielle-Aure, Brunet et d'Ossoue ainsi que sur le col du Soulor pour sécuriser les usagers, renforcer les ouvrages historiques et fluidifier la circulation sur ces axes essentiels.

Pont de Vielle-Aure

Situé au cœur des Hautes-Pyrénées, le pont de Vielle-Aure a été réhabilité et rouvert à la circulation en 2025. Soucieux de préserver la valeur patrimoniale de cet ouvrage du XIX^e siècle, le Département a engagé des travaux de renforcement tout en conservant sa maçonnerie historique. Une nouvelle structure a ainsi été construite à l'intérieur de l'ouvrage existant, garantissant sa solidité et sa durabilité.

Les travaux se sont déroulés sur une durée de 9 mois pour un montant de 1 145 000 € TTC.

Pont « Brunet »

Situé à Arreau au croisement des RD 111 et 929, ce pont historique en maçonnerie ne permettait plus aux poids lourds de manœuvrer correctement, obligeant certains véhicules à effectuer de longs détours. Les travaux coordonnés avec l'enfouissement de lignes électriques ont permis son élargissement et l'amélioration de la giration des véhicules. Achevés en décembre 2025, ils ont duré 3,5 mois pour un coût de 530 000 € TTC.

Pont d'Ossoue

Sur la RD 128 à Gavarnie, l'ancien pont fragilisé par la corrosion et devenu trop étroit pour les engins de déneigement a été modernisé. Le tablier a été remplacé et les fondations consolidées, permettant d'élargir durablement l'ouvrage. Les travaux ont duré 5 mois pour un coût de 534 000 € TTC.

Col du Soulor

Après des pluies exceptionnelles au printemps 2024 ayant provoqué un glissement de terrain et l'affaissement de la chaussée, des travaux d'urgence puis définitifs ont été réalisés. La route a été consolidée par un dispositif de soutènement en profondeur, assurant sécurité et pérennité sur ce secteur sensible.

Le chantier, mené sur neuf mois, s'est terminé en juin 2025 pour un coût de 953 000 € TTC. Il a consisté à renforcer la structure de la chaussée par des pieux en béton reliés entre eux. Une coordination étroite avec d'autres aménagements du site a permis de limiter les contraintes pour les usagers. Cet investissement garantit durablement la sécurité et la fiabilité de cet axe stratégique.



Moderniser les axes stratégiques

Projets de contournements routiers

Le Département agit pour garantir sécurité, confort et fluidité aux usagers de la route. Les contournements de Tarbes et de Vic-en-Bigorre visent à faciliter les déplacements et améliorer le cadre de vie dans ces zones stratégiques.

Rocade nord de Tarbes et déviation ouest de Vic-en-Bigorre

Ces deux opérations avancent en parallèle et selon un calendrier similaire. Les phases de concertation préalable, organisées début 2025, ont permis de recueillir les avis du public et d'améliorer les projets tout en respectant les budgets.

Les dossiers réglementaires (enquêtes parcellaires, autorisations environnementales et d'utilité publique) sont en cours de

finalisation. Les enquêtes publiques sont prévues en 2026, avec un objectif de début des travaux fin 2027, sous réserve de la maîtrise des terrains et de l'absence de recours.

Pour la rocade nord de Tarbes, les travaux seront réalisés dans le cadre d'un marché de conception-réalisation compte tenu de la spécificité technique particulière de ce chantier avec la conception

d'un ouvrage asymétrique de 258 m et la démolition sous circulation d'un échangeur.

Ces projets structurants confirment l'engagement du Département à anticiper les besoins de mobilité, à sécuriser la circulation et à garantir la pérennité du réseau routier pour tous les usagers.

Répondre aux besoins de chaque enfant

Transports des élèves en situation de handicap

Le Conseil départemental assure la prise en charge du transport des élèves et étudiants en situation de handicap. L'objectif est de garantir leur accès à l'école et à l'enseignement dans des conditions de sécurité et de confort optimales. En 2025, près de 200 jeunes ont bénéficié de ce dispositif adapté.

Le Département propose deux types de prise en charge :

- **Une aide financière** pour compenser une partie des frais de déplacement lorsque la famille utilise son véhicule personnel.
- **Des transports collectifs spécifiques** : un aller-retour quotidien pour les externes ou demi-pensionnaires, et un aller-retour hebdomadaire pour les internes.

Un parcours encadré et sécurisé

Pour bénéficier du service, un avis favorable préalable doit être demandé auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Ce dispositif assure sécurité, confort et continuité scolaire, tout en favorisant l'autonomie et l'égalité des chances.

CHIFFRES CLÉS :

En 2025, **198** élèves ont bénéficié du transport scolaire ;

Budget total :

1 088 283 €, soit un coût moyen de **5 500 €** par enfant.



Garantir le transport des élèves en situation de handicap, c'est mettre l'expertise du Département au service de l'égalité des chances. Nous faisons de la route un trait d'union quotidien entre le domicile et la réussite scolaire.

Marie-Laure Pargala
Référente Mobilités



Le Schéma Vélo en Action

Mobilités douces

Après un an de concertation avec associations, usagers et collectivités locales, le Département entre dans la phase opérationnelle de son Schéma Vélo, pour transformer durablement les habitudes de déplacement sur le territoire.

Le Plan Vélo départemental, doté d'un budget de 9 millions d'euros sur 2024-2034, repose sur quatre axes stratégiques : créer des infrastructures dédiées, développer des solutions de stationnement, renforcer l'offre de services et sensibiliser le public à la pratique du vélo. L'objectif est d'accompagner tous les usages : trajets domicile-travail, déplacements du quotidien et loisirs.

Des infrastructures pour tous

Dans les collèges, des abris sécurisés pour vélos sont progressivement installés dans tous les établissements, encourageant la mobilité douce. Les bâtiments départementaux bénéficient également de stationnements adaptés pour les agents et visiteurs. La collectivité met également à disposition des agents une flotte de Vélos à Assistance Électrique (VAE) pour favoriser les déplacements professionnels.

Après des travaux de définition des tracés par 3 comités d'itinéraires regroupant les services de l'État, les élus, les techniciens des EPCI et les associations du département, l'année 2025 a permis de poursuivre la concertation auprès des services gestionnaires de la RN21, des communes concernées et de la CATLP. Cela s'est concrétisé par le dépôt d'un dossier de demande de subvention

européenne portant sur les premiers tronçons des liaisons Tarbes-Lourdes et Tarbes-Bagnères.

En parallèle, des travaux sur les infrastructures ont été menés avec la création d'accotements revêtus améliorant la sécurité des cyclistes sur la RD935 à Sombrun et sur la RD8 entre Ordizan et Pouzac.

CHIFFRES CLÉS :

Budget : **9 M€** (2024-2034) ;

4 axes stratégiques ;

1 Abri vélo sécurisé dans tous les collèges et dans plusieurs bâtiments départementaux.



Dans le cadre des déplacements professionnels et personnels des agents du Département, l'Unité Mobilité met à disposition 17 VAE. Aujourd'hui nous comptabilisons 246 utilisateurs.

Jean Mauvezin
Gestionnaire Pool Véhicules



CHIFFRES CLÉS :

577 000 passagers au total ;

82 000 passagers sur les segments charter ;

12 destinations européennes ;

Taux de remplissage supérieur à

80 % sur les lignes low-cost.

Un trafic stable et de nouvelles destinations

Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées

En 2025, le trafic aérien à l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées s'est maintenu à un niveau solide, confirmant la bonne santé du site. Soutenu par la liaison Paris-Orly et les destinations low-cost, l'aéroport a également inauguré sa première liaison vers Lisbonne, renforçant son offre européenne.

Une liaison Paris-Orly consolidée

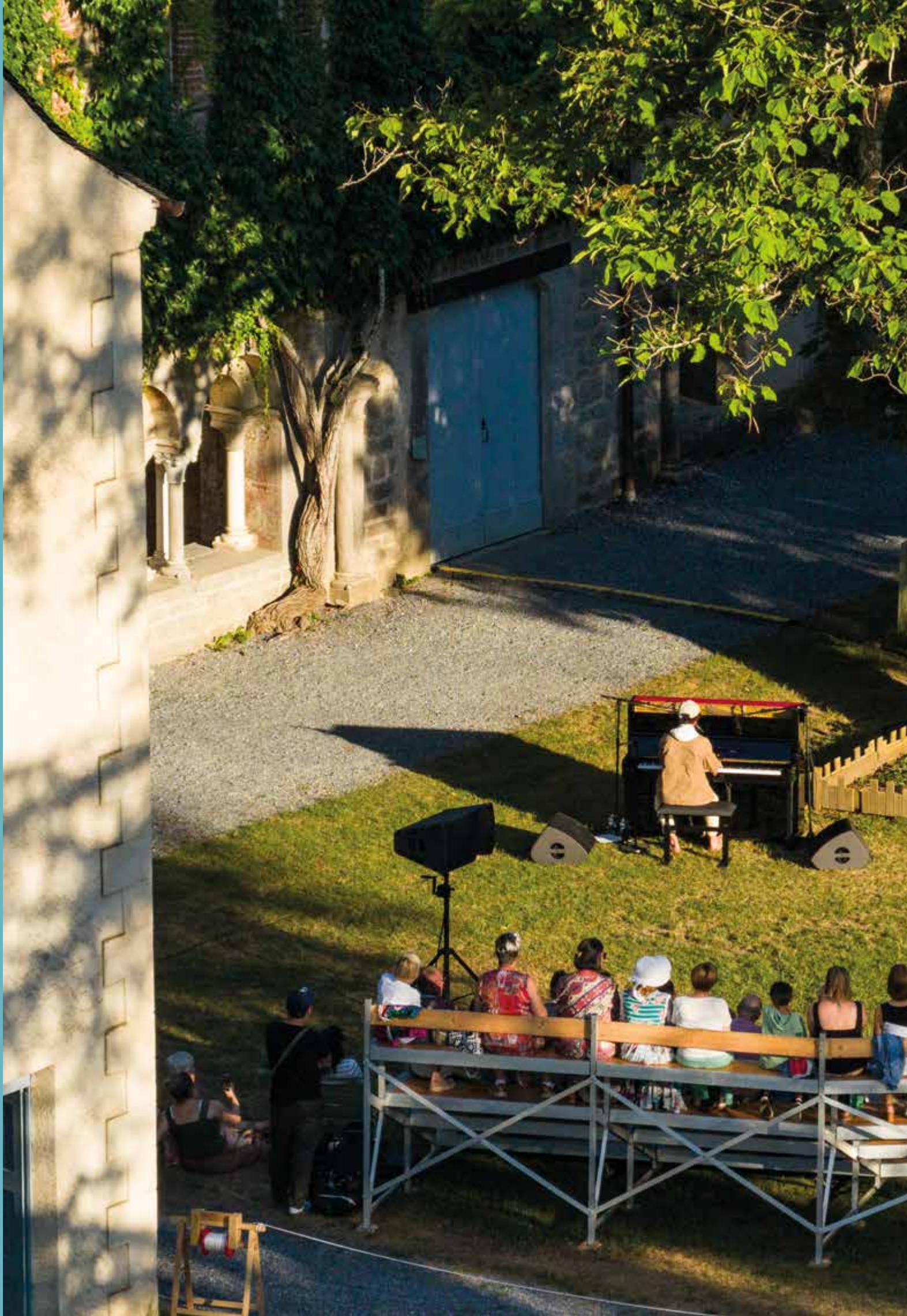
Pour la troisième année consécutive, la délégation de service public sur Paris-Orly a pleinement fonctionné avec la compagnie Volotea.

Deux allers-retours quotidiens assurés par un Airbus A319 de 156 sièges offrent 227 760 sièges par an, avec un taux de remplissage supérieur à 80 %. Cette liaison continue de représenter un élément central de l'activité de l'aéroport, garantissant souplesse et régularité aux usagers.

Des infrastructures et des destinations renforcées

En avril, l'aéroport a mis en service l'extension des parkings, désormais accessibles via paiement automatisé, améliorant le confort et la fluidité des voyageurs.

La consolidation du trafic low-cost s'est confirmée sur l'ensemble des destinations, en 2025. Parmi les nouveautés, la liaison vers Lisbonne, inaugurée début novembre, élargit l'offre européenne et diversifie les choix pour les passagers.



DÉVELOPPEMENT LOCAL

A large outdoor gathering in a park-like setting. In the foreground, a group of people is seated on wooden benches and metal chairs, facing away from the camera towards a central area. The ground is covered in grass, and long shadows from trees are cast across it. A wooden fence runs across the middle ground. In the background, more people are sitting on the grass under the shade of large trees. The overall atmosphere is peaceful and community-oriented.

Le Département au rendez-vous des projets des collectivités

Accompagnement renforcé des collectivités

Le Département investit pour améliorer la qualité de vie des habitants grâce à une politique d'investissement ambitieuse. A travers le Fonds d'Aménagement Rural (FAR) et les appels à projets pour le développement territorial et urbain, il réaffirme son rôle de partenaire de proximité des collectivités locales.

Un effort maintenu malgré les tensions budgétaires

Face aux défis financiers actuels, le Département a fait le choix clair et ambitieux de maintenir un haut niveau d'accompagnement en direction du territoire. Plus de 11 millions d'euros ont été mobilisés en 2025 pour soutenir les projets portés par les collectivités, qu'il s'agisse de préserver le patrimoine communal, de développer l'offre de logements ou de renforcer les services essentiels à la population.

Ces investissements visent un objectif commun : garantir une attractivité durable du territoire et une égalité d'accès aux services pour tous les Haut-Pyrénéens, dans le domaine de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, du sport, de la culture, de la transition écologique ou de l'aménagement du cadre de vie.

Appels à projets pour le développement territorial et la dynamisation des communes urbaines : des investissements ciblés et structurants

En 2025, 29 projets ont été financés dans le cadre des appels à projets, représentant un soutien départemental de 3,314 M €.

Les thématiques les plus soutenues traduisent les priorités du territoire :

- les équipements de santé ;
- les équipements sportifs ;
- l'économie sociale et solidaire ;
- les aménagements urbains, notamment cyclables ;
- l'accueil enfance/jeunesse.

Parmi les projets emblématiques figurent notamment l'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Vic-en-Bigorre pour accueillir de nouveaux dispositifs d'imagerie médicale, ou encore la réhabilitation du pôle santé de Lannemezan, contribuant à renforcer l'offre de soins de proximité.

Le Département a également accompagné d'importants projets d'équipements sportifs, tels que la réhabilitation du centre nautique

André de Boysson à Bagnères-de-Bigorre, les centres aquatiques de Lau-Balagnas et du Plateau de Lannemezan, ou encore la finalisation des aménagements sportifs du lac de Soues.

L'économie sociale et solidaire bénéficie elle aussi d'un appui marqué, avec la réhabilitation du Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarbes, l'aménagement des nouveaux locaux de Récup'Actions 65 sur le site de l'Arsenal, ou encore le pôle de valorisation de la recyclerie du SMECTOM à Capvern.

Enfin, de nombreux projets d'aménagement d'espaces publics partagés et de mobilités douces ont été soutenus, à l'image de la passerelle piétonne et cyclable au-dessus de l'Adour à Bazet, des aménagements cyclables à Séméac ou des réaménagements de centres-bourgs et de quartiers. Ces travaux ont permis de renforcer à la fois la sécurité, l'attractivité et la qualité de vie.

Le Fonds d'Aménagement Rural : un levier essentiel pour les petites communes

Avec près de 8 M € mobilisés en 2025 (7,96 M € précisément), le Fonds d'Aménagement Rural

demeure un pilier de la solidarité territoriale départementale.

Ce dispositif a permis d'accompagner 527 dossiers portés par des collectivités de moins de 2000 habitants et leurs groupements. Les projets soutenus couvrent un large spectre d'interventions concrètes : création ou rénovation de logements, travaux de voirie, aménagement d'espaces publics, réhabilitation de bâtiments communaux ou acquisition de matériel.

Par son ampleur et sa proximité, le FAR constitue un outil déterminant pour améliorer durablement le cadre de vie des habitants et soutenir la capacité d'action des communes rurales.

Un engagement financier fort qui illustre la volonté du Département de rester un acteur central du développement local, au plus près des besoins de ses habitants.

CHIFFRES CLÉS :

+ de **11 M €** consacrés à l'accompagnement des collectivités ;

3,314 M € pour les appels à projets Développement territorial ;

29 projets financés via les appels à projets ;

7,96 M € mobilisés au titre du Fonds d'Aménagement Rural ;

527 dossiers accompagnés par le FAR pour des communes de moins de 2 000 habitants.



Faire le choix d'investir pour la solidarité territoriale et humaine, c'est décider d'agir collectivement pour répondre quotidiennement aux évolutions et aux enjeux constants du maintien de tous les services essentiels.

Stéphanie Divoux

Chargée de mission
Développement Territorial

Anticiper aujourd'hui pour sécuriser demain

Ressource en eau

Face aux effets du changement climatique et à la pression croissante sur la ressource en eau, les territoires pyrénéens s'engagent dans une stratégie proactive fondée sur la connaissance scientifique et la concertation locale. De la recherche de nappes fluvio-glaciaires profondes à la construction d'un Projet de Territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), le Département s'inscrit pleinement dans une démarche d'anticipation et de sécurisation durable de l'eau.

Mieux connaître les ressources souterraines

Les Départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne et de l'Ariège, en partenariat avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), ont lancé une étude sur les nappes fluvio-glaciaires pyrénéennes, formées il y a plus de 2,6 millions d'années. Ces réserves profondes pourraient constituer une ressource stratégique pour l'avenir.

En Hautes-Pyrénées, les vallées des Nestes et du Gave de Pau font l'objet d'investigations géophysiques permettant de cartographier le sous-sol jusqu'à 400 mètres de profondeur. Des forages sont prévus sur la vallée de la Garonne afin d'évaluer le volume et le renouvellement de la ressource, offrant des enseignements transposables à l'échelle du territoire.

Le PTGE Adour-amont : une réponse collective aux tensions futures

Construit entre 2018 et 2025, le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) Adour-amont repose sur une large concertation locale. Le diagnostic met en évidence un déficit potentiel pouvant atteindre 20 M m³ d'ici 2050 si aucune action n'est engagée.

Pour y répondre, le PTGE prévoit 45 actions combinant économies d'eau, optimisation des ressources existantes et création de capacités de stockage, dont une réserve multiusages de 5 M m³ sur l'Ousse en Hautes-Pyrénées. Les premières actions opérationnelles sont attendues à partir de 2026, après validation préfectorale.



CHIFFRES CLÉS :

Pour l'étude sur les nappes fluvio-glaciaires :
2,7 M € dont **80 %** de financements Agence de l'Eau et Région Occitanie ;

94 200 € HT de participation départementale sur 4 ans ;

Pour le PTGE Adour amont :

6 ans de concertation ;

Objectif : **12,5 à 16,5 M m³** de déficit en eau résorbé.



L'étude sur les nappes fluvio-glaciaires est un projet très intéressant pour moi, car unique dans ma carrière, et c'est également l'occasion de travailler avec mes homologues d'autres départements.

Thierry Devaurs

Chargé de mission Eau Potable

Une stratégie ambitieuse pour des destinations modernes

Une stratégie ambitieuse pour des destinations modernes

Le Département des Hautes-Pyrénées déploie une stratégie touristique ambitieuse pour répondre aux nouvelles attentes des visiteurs. Objectif : proposer une offre moderne, qualitative et compétitive favorisant l'expérience des visiteurs et la recommandation des destinations.

Deux appels à projets sont lancés chaque année afin d'accompagner les initiatives des collectivités locales. Cette stratégie, construite avec Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE), s'organise autour de 10 pôles touristiques clairement identifiables.

Chaque pôle bénéficie d'une feuille de route et d'un positionnement marketing adapté à sa clientèle cible. Cyclistes, familles, amoureux de la montagne ou adeptes de bien-être sont au cœur des priorités.

En 2025, les projets soutenus concernent le vélo, les sites de villégiature, le patrimoine, le ski et les études prospectives. Le Département mobilise à la fois des moyens financiers et des ressources humaines dédiées. Cette dynamique vise à renforcer l'attractivité durable du territoire.

CHIFFRES CLÉS :

1 133 000 € attribués pour **23** dossiers soutenus.

Un accompagnement renouvelé pour la rénovation des meublés de tourisme

Le Département des Hautes-Pyrénées maintient son engagement pour élever la qualité des hébergements touristiques. Depuis 2019, la collectivité soutient financièrement les territoires qui aident les propriétaires de meublés touristiques à moderniser leur bien, via un appel à projets dédié. Les résultats obtenus ont conduit les élus départementaux à reconduire le dispositif pour 3 années.

Entre 2019 et 2021, cinq territoires (Vallées de Gavarnie, Cauterets, Pyrénées 2 Vallées associé à Piau-Engaly et la Vallée du Louron, Saint-Lary et Tourmalet-Pic du Midi) ont bénéficié de ce soutien. Leurs résultats les ont incités à renouveler leur participation à l'appel à projets reconduit par le Département pour 2025 - 2027.

Fin 2025, grâce aux visites-conseils qui sont au cœur de la démarche, selon les territoires, entre 7 % et 25 % des hébergements ont déjà été accompagnés vers l'amélioration de leur offre.

CHIFFRES CLÉS :

779 visites-conseil entre 2019 et 2024 ;
78 hébergements accompagnés en 2025 ;
50 % des hébergements entrés en phase travaux.





CHIFFRES CLÉS :

3 rencontres transnationales ;

4 volontaires « interprètes » mobilisés au sein du Département ;

28 jeunes haut-pyrénéens et aragonais ;

200 répondants à une enquête sur le bien-être des jeunes ;

20 partenaires locaux.

Au service du bien-être des jeunes en milieu rural

Projet Eco - Erasmus +

Aux côtés de la Comarca du Sobrabre, le Département s'est engagé dans un projet de coopération Erasmus + qui a impliqué 14 jeunes haut-pyrénéens et 14 jeunes aragonais âgés de 14 à 17 ans. Au cœur de ce projet coordonné par Urdimbre social et financé par l'agence Espagne Injube : le bien-être des jeunes, leur participation locale et leur citoyenneté européenne.

A l'issue d'une phase de diagnostic et de concertation, les jeunes français et espagnols se sont rencontrés à trois reprises.

Ensemble, ils ont construit et mis en œuvre un plan d'action précis. Parmi les activités prévues, l'élaboration d'un manifeste contre des projets impactant l'environnement et la santé, la création d'un jeu de sensibilisation à l'environnement pour les 6-10 ans ou encore la mise en place d'activités de partage culturel. Ils ont aussi participé à l'opération « montagne propre ».

Lors des sessions de travail en France et en Espagne, les jeunes étaient accompagnés par des équipes de médiation pour permettre une participation active. La dernière rencontre s'est

déroulée à Bruxelles où la jeune délégation a été reçue par Occitanie Europe, au Parlement européen, au Bureau d'appui au Pacte rural et à la Commission Européenne.

Ce séjour poursuivait trois objectifs majeurs pour les jeunes :

- présenter et défendre leur projet et leurs contributions pour leur territoire ;
- rencontrer des acteurs clés qui façonnent l'Europe et partager avec eux leurs points de vue et idées ;
- rendre l'Union européenne plus concrète et accessible.

Porté par une dynamique de coopération européenne, le projet Eco a permis aux jeunes participants de s'engager concrètement sur des enjeux qui les concernent directement. Au-delà des rencontres et des échanges interculturels, cette expérience a favorisé l'émergence d'actions utiles, le renforcement des compétences citoyennes et le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Union européenne. Une aventure humaine et collective marquante, qui a contribué à renforcer la confiance, l'ouverture et l'engagement des jeunes.



Cette intégration, c'est la réunion en un même lieu des 4 axes de développement du sport haut-pyrénéen : la santé, l'évènementiel, les sports de nature et le haut niveau. Désormais, on peut viser les sommets !

Nicolas LOPEZ
Responsable sport haut-niveau

Pour un territoire qui bouge !

Sport

En intégrant les agents de l'Office Départemental des Sports (ODS), le Département des Hautes-Pyrénées franchit une nouvelle étape dans sa politique sportive. Objectif : faire du sport un levier accessible à tous, au service de la santé, de l'inclusion et du lien social.

Une action sportive départementale en constante évolution

Ces dernières années, l'intervention du Département dans le champ du sport s'est progressivement structurée et renforcée. La reprise en gestion directe des dispositifs emblématiques tels que le ski scolaire, Pyrénées Cycl'n Trip, la coordination du Tour de France ou encore l'organisation des Relais de la Flamme témoigne de cette montée en puissance.

En 2025, le départ à la retraite de trois agents mis à disposition auprès de l'ODS a constitué une opportunité pour repenser l'organisation départementale du sport. Le choix a été fait de regrouper l'ensemble des interventions sportives au sein des services du Conseil départemental. Objectifs : gagner en lisibilité et mutualiser les ressources.

Des compétences intégrées pour une action plus transversale

Depuis le 1^{er} octobre 2025, le service Sport, Jeunesse et Vie associative a ainsi accueilli trois agents issus de l'ODS. Cette intégration renforce l'expertise interne du Département et permet de développer des actions plus transversales.

Elle contribue également au renforcement du dispositif de Prévention Montagne, ainsi qu'au déploiement d'actions de prévention santé, en lien étroit avec les services de la Direction de la Solidarité Départementale, les Maisons départementales de Santé et la Maison Départementale pour l'Autonomie. Une approche globale qui confirme la place du sport comme outil de bien-être et de cohésion sur l'ensemble du territoire.

CHIFFRES CLÉS :

Début 2025 : **8** agents à l'ODS et **4** au Département ;

Début 2026 : **7** agents au sein du Département ;

225 000 € : économie réalisée sur la subvention de fonctionnement précédemment attribuée à l'ODS.

Le Tour fait vibrer les Hautes-Pyrénées !

Tour de France

La 112^e édition du Tour de France a une nouvelle fois confirmé le rôle majeur des Hautes-Pyrénées dans la bataille pour le maillot jaune. Du 17 au 19 juillet 2025, les coureurs ont enchaîné les ascensions mythiques du département (Soulor, Aspin, Tourmalet, Hautacam, Peyresourde et l'altiport de Peyragudes) offrant un spectacle sportif d'exception et une ferveur populaire exceptionnelle.

Étapes au sommet et ferveur incroyable

Le 17 juillet, la 12^e étape a basculé dans les Hautes-Pyrénées et une ascension finale sur les pentes d'Hautacam. Porté par plus de 10 000 spectateurs, le Haut-Pyrénéen Bruno Armirail a tenté l'aventure en solitaire, avant l'attaque décisive de Tadej Pogačar à 12,5 km de l'arrivée, synonyme de victoire et de maillot jaune.

Le lendemain, le contre-la-montre Loudenvielle-Peyragudes a offert un spectacle inédit. Après le col de Peyresourde, la redoutable rampe finale de l'altiport a été le théâtre d'une nouvelle démonstration de force de Tadej Pogačar. Près de 80 000 personnes ont assisté à cette journée dans une ambiance incroyable.

Le 19 juillet, l'étape Pau-Luchon s'est déroulée presque intégralement sur les routes haut-pyrénéennes. Lourdes, le Tourmalet, l'Aspin et le Peyresourde ont rassemblé des milliers de spectateurs, confirmant l'ancrage populaire du Tour dans le département.

Une visibilité nationale et internationale

La réussite de ces trois journées repose également sur l'engagement des agents mobilisés tout au long du parcours. Ils assurent notamment les missions de sécurité, signalisation et propreté des axes.

Côté médias, l'étape Auch-Hautacam a réuni en moyenne 4,34 millions de téléspectateurs, avec un pic à 6,1 millions, tandis que l'étape Loudenvielle-Peyragudes a enregistré des audiences inédites pour un contre-la-montre.

Le Tour de France 2025 a une nouvelle fois placé les Hautes-Pyrénées au cœur de la légende de la Grande Boucle.

CHIFFRES CLÉS :

3 étapes ;

Pic à **6** millions de téléspectateurs ;

+ de **100** agents départementaux mobilisés.



En tant qu'agent des routes, participer à l'organisation des parcours de cette épreuve emblématique représente une source de fierté professionnelle. Cette mission permet de mettre en lumière notre savoir-faire et notre engagement au service d'un événement d'envergure, contribuant ainsi à son succès et au rayonnement de notre département.

Mickael Gaye-Methou

Chef de service Organisation et Gestion des Routes



CHIFFRES CLÉS :

9^e édition ;

5 jours ;

11 cols ;

5 150 participants ;

Une équipe de **100** personnes pour l'organisation.

A vélo, comme des pros !

Pyrénées Cycl'n Trip

La 9^e édition de Pyrénées Cycl'n Trip s'est déroulée du 21 au 25 juillet 2025. Dans la roue des coureurs du Tour de France, les cyclistes gravissent en toute sécurité les cols mythiques des Hautes-Pyrénées, fermés à la circulation des véhicules motorisés. Un moment unique pour ces amateurs de la petite reine.

Les Hautes-Pyrénées sont la seule destination à offrir aux cyclistes 11 cols réservés pendant 5 jours consécutifs, juste après le passage du Tour de France. De 9 h à 12 h, l'accès est gratuit, sans inscription et sans classement.

Plus de 5 150 participants ont pu profiter de conditions exceptionnelles pour rouler sur l'un des plus beaux domaines cyclables du monde.

Une équipe de bénévoles issue de tout le territoire et un service d'assistance proposé par la Boutique des Hautes-Pyrénées étaient au rendez-vous pour rendre l'expérience du Pyrénées Cycl'n Trip unique.

Si l'événement bénéficie pleinement aux Haut-Pyrénéens,

il attire également un public largement extérieur au territoire : 80 % des participants viennent de l'ensemble de la France, du Sud-Ouest à l'Île-de-France, en passant par les Pays de la Loire et la Bretagne, ainsi que de l'étranger, notamment d'Espagne, de Grande-Bretagne, de Belgique et des Pays-Bas. L'enthousiasme est unanime : témoignages, remerciements et messages d'encouragement se multiplient, sur le terrain comme sur les réseaux sociaux.

Fort de ce succès, le Pyrénées Cycl'n Trip suscite désormais l'intérêt des professionnels du tourisme, hôteliers et tour-opérateurs, qui développent et programment des séjours dédiés autour de l'événement.

La prochaine édition est prévue du 13 au 17 juillet 2026. Nous fêterons les 10 ans du Pyrénées Cycl'n Trip. Un anniversaire à ne manquer sous aucun prétexte !



Le derby bigourdan est de retour !

Rugby - Foot Club Lourdais XV / Stade Bagnérais

Il est des matchs cochés bien avant le coup d'envoi de la saison, des affiches qui font vibrer tout un département. Le derby entre le FC Lourdais XV et le Stade Bagnérais Rugby en fait incontestablement partie. En soutenant financièrement ces deux rencontres, le Département des Hautes-Pyrénées a accompagné le retour d'un rendez-vous historique, attendu depuis plus de dix ans par les amoureux du rugby bigourdan.

Dix ans d'attente pour un parfum unique

Promu en Fédérale 1 pour la saison 2024-2025, le Football Club Lourdais XV retrouvait sur sa route le Stade Bagnérais Rugby pour une double confrontation au parfum unique. Une affiche rare, puisque les deux clubs ne s'étaient plus affrontés depuis la saison 2013-2014. Dix années d'attente, dix années de souvenirs et de rivalité sportive, avant que le derby de Bigorre ne fasse enfin son grand retour.

Le Département, partenaire des grands moments de sport

Conscient de l'importance sportive, populaire et symbolique de cet événement, le Département des Hautes-Pyrénées a tenu à accompagner ces deux rencontres, affirmant ainsi son rôle de partenaire majeur des grands moments de sport.

Le match aller, disputé au stade Antoine Béguère à Lourdes, a tenu toutes ses promesses. Devant des tribunes bien garnies, le FC Lourdais XV s'est imposé sur le score de 27 à 24 au terme d'un scénario incroyable rappelant à tous combien ces derbys sont imprévisibles et passionnés.

Le match retour, organisé au stade Marcel Cazenave à Bagnères-de-Bigorre, a confirmé l'engouement populaire autour de cette affiche retrouvée. Là encore, le public a répondu présent pour assister à une rencontre engagée, indécise jusqu'au bout, conclue par une courte victoire lourdaise (15-16).

Plus qu'un match : une fête pour les Hautes-Pyrénées

Au-delà des résultats, ces deux derbys ont surtout illustré ce que le sport peut offrir de meilleur : des stades pleins, une ferveur populaire incroyable et un territoire rassemblé.

Le goût de la lecture dès le plus jeune âge

Premières pages

Depuis 2018, le Département s'engage pour faire du livre un outil d'éveil et de soutien à la parentalité. Avec l'opération Premières Pages, près de 10 000 familles ont été accompagnées afin d'encourager la découverte de la lecture dès la petite enfance.

Le livre comme premier geste culturel

Portée par la Médiathèque départementale, en lien avec la direction Enfance et Famille, l'opération *Premières Pages* a franchi en 2025 le cap de ses huit années d'existence. Chaque enfant né ou adopté dans l'année se voit offrir un livre, souvent le premier, pour favoriser le partage et l'éveil par la lecture au sein des familles.

Le dispositif s'accompagne d'animations adaptées aux tout-petits et à leurs proches afin de sensibiliser parents et professionnels à l'importance de la lecture partagée dès le plus jeune âge.

Un dispositif de proximité à fort impact

Déployée avec les bibliothèques et les lieux d'accueil de la petite enfance, l'opération repose sur un maillage territorial qui favorise l'égalité d'accès à la culture. Les retours des familles et des professionnels confirment son impact : au-delà de l'éveil individuel, *Premières Pages* soutient la parentalité et pose les bases d'un parcours de lecteur durable.

En 2025, l'album *Petits Mondes* d'Agnès Domergue et Clémence Pollet a été offert aux familles. Le Département réaffirme son engagement à poursuivre cette action en 2026.

CHIFFRES CLÉS :

8 ans que le Département participe à l'opération Premières pages ;

9 785 familles accompagnées depuis 2018.



L'Escaladieu se réinvente en ligne

abbaye-escaladieu.com

L'abbaye de l'Escaladieu se dote d'un nouveau site internet, reflet de son positionnement et de son dynamisme. Plus épuré, plus intuitif et plus facile d'utilisation, cet outil modernisé affirme une nouvelle identité visuelle et améliore l'expérience des visiteurs.

Une vitrine digitale à l'image du lieu

Pensé comme une véritable porte d'entrée, le nouveau site adopte une identité graphique contemporaine, sobre et élégante, en cohérence avec l'esprit du monument. Le design épuré met en valeur les visuels, les espaces et la richesse patrimoniale du site, tout en facilitant la lecture et l'accès à l'information.

L'ergonomie a été entièrement repensée afin d'offrir une navigation plus fluide et intuitive. Les parcours utilisateurs ont été simplifiés pour permettre à chacun de trouver rapidement l'information recherchée : programmation culturelle, expositions, visites, informations pratiques ou ressources patrimoniales.

Une navigation simplifiée et des contenus enrichis

Au-delà de l'aspect graphique, le nouveau site se distingue par une offre de contenus étoffée et structurée. Actualités, focus sur les expositions, médiation culturelle, histoire de l'abbaye et ressources pédagogiques viennent enrichir l'expérience numérique et accompagner les publics avant, pendant et après leur visite.

Accessible sur tous les supports, le site renforce ainsi le lien entre l'abbaye et ses publics, affirmant la volonté de proposer une expérience culturelle complète, sur place comme en ligne. Un nouvel outil au service de l'attractivité de l'Escaladieu et du rayonnement de ce site patrimonial majeur.



Ce nouveau site Internet met en valeur la double vocation patrimoniale et culturelle de l'abbaye de l'Escaladieu, c'est la vitrine de la dynamique culturelle de notre Département.

Aude Senmartin

Chef de service Arts Vivants, Arts Plastiques



Un succès artistique et populaire

Exposition Folies Médiévales

En 2025, l'exposition Folies médiévales a transformé l'abbaye de l'Escaladieu en un espace de création unique, attirant plus de 20 000 visiteurs, dont 2 500 scolaires.

Quand le Moyen Âge dialogue avec la création contemporaine

Véritable parenthèse enchantée, Folies médiévales a invité le public à redécouvrir l'univers médiéval à travers le prisme du fantastique et de la création contemporaine. Pendant sept mois, l'exposition a fait cohabiter l'histoire et l'imaginaire, transformant le site de l'Escaladieu en un lieu de déambulation et de surprise.

Les 17 artistes réunis se sont inspirés de la richesse formelle de l'art médiéval mais aussi

de sa dimension spirituelle et symbolique. Leurs œuvres, résolument audacieuses, ont composé un parcours singulier mêlant tapisserie pop, vitraux revisités, enluminures punk, figures monumentales ou encore château miniature aux accents de conte de fées.

Installées dans les salles de l'Aile aux moines comme dans le parc de l'abbaye, les créations ont dialogué entre elles ainsi qu'avec l'architecture du site, suscitant l'émer-

veillement et la curiosité des visiteurs. Une rencontre réussie entre patrimoine et art contemporain, saluée par un large public.

CHIFFRES CLÉS :

7 mois d'exposition ;
20 000 visiteurs ;
2 500 scolaires ;
17 artistes invités.



Un Festival Hors-normes

Offrande musicale

Partenaire historique de l'Offrande musicale, le Conseil départemental a renouvelé en 2025 son soutien à ce festival unique, qui associe exigence artistique et engagement en faveur de l'inclusion. Depuis sa création en 2021, l'Offrande musicale s'est imposée comme un rendez-vous majeur du début d'été, plaçant l'accessibilité au cœur de la musique classique.

Un festival engagé et ancré dans les Hautes-Pyrénées

Dédiée à la cause du handicap, l'Offrande musicale défend une ambition forte : rendre la musique classique accessible à tous. Le Département accompagne cette démarche de long terme, affirmant son engagement pour une culture ouverte, inclusive et de proximité.

En 2025, le festival a de nouveau proposé une programmation exigeante et accessible, déployée sur l'ensemble du territoire haut-pyrénéen. Parmi les temps forts, l'abbaye de l'Escaladieu a accueilli deux rendez-vous majeurs, confirmant son rôle de lieu emblématique du festival.

L'abbaye de l'Escaladieu, écrin musical de l'édition 2025

Le 2 juillet, le Requiem de Gabriel Fauré a rassemblé un public nombreux autour de l'organiste Thierry Escaich et de l'Ensemble vocal La Sportelle. Le 5 juillet, une après-midi dédiée à la musique française a permis d'entendre successivement les pianistes Iddo Bar Shaï, Nathanaël Gouin et Momo Kodama, offrant une expérience musicale riche dans le cadre apaisé de l'abbaye.

CHIFFRES CLÉS :

10 soirées de spectacles et concerts ;

5 433 spectateurs, dont **961** personnes en situation de handicap.

A la découverte de nos trésors

Archives départementales

Le nouveau bâtiment des Archives se positionne comme un lieu culturel ouvert à tous. Situé au cœur de Tarbes, il est facilement accessible et conçu pour accueillir l'ensemble des publics.

De nouveaux espaces pour de nouveaux usages

La nouvelle Maison de l'Histoire offre désormais des espaces adaptés à l'accueil du public : salle d'exposition, atelier pédagogique, salle de conférences...

Autant d'équipements qui permettent aujourd'hui de déployer une programmation culturelle ouverte à tous les publics, qu'ils soient chercheurs, scolaires, curieux ou simples visiteurs.

Une exposition pour raconter des vies et des documents

Du 17 novembre 2025 au 30 avril 2026, les Archives départementales présentent l'exposition « Archives de vies, vies d'archives, dictionnaire amoureux des Archives des Hautes-Pyrénées ».

Cette exposition a mis en lumière la diversité exceptionnelle des documents conservés.

Chaque pièce exposée a été choisie et présentée par un témoin (usager, agent, élu ou personnalité) qui partage un lien personnel et une émotion avec un document.

Transmettre aux jeunes générations

Les enseignants et leurs élèves disposeront désormais d'une salle dédiée à l'accueil pédagogique, conçue pour travailler directement sur les documents originaux. De l'école primaire à l'université, cette ouverture permettra de relier les savoirs enseignés à la mémoire du territoire, en donnant corps et sens à l'histoire locale.

Journée Portes Ouvertes

Le 8 novembre 2025, une journée Portes Ouvertes a été organisée et a permis à plus de 1 200 personnes de découvrir la nouvelle Maison de l'Histoire.

Séminaire national des directrices et directeurs des Archives départementales de France

Du 4 au 6 novembre 2025, les Archives départementales des Hautes-Pyrénées ont accueilli le séminaire national des directrices et directeurs des Archives départementales. Trois jours d'échanges pour mettre en valeur les enjeux actuels de la profession : communication, collecte et sélection des archives, préparation des élections municipales de 2026 et accès aux cahiers citoyens. Ces trois jours ont rencontré un succès unanime, salué par l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et de l'organisation.



CHIFFRES CLÉS :

Co-organisation de **3** jours de séminaire pour **160** personnes ;

100 documents et objets présentés ;

1 200 participants à la journée "portes ouvertes".

Un savoir-faire d'excellence

CAP Arts de la reliure aux Archives départementales

Du 10 au 12 juin 2025, le nouvel atelier de restauration et de reliure des Archives départementales des Hautes-Pyrénées a accueilli les épreuves pratiques du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Arts de la reliure pour les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 2023 et la fin de la convention entre les Archives départementales du Gers et le rectorat de Toulouse, les candidats au CAP Arts de la reliure étaient contraints de se rendre à Tours pour passer leurs épreuves. Soucieuse de maintenir cet examen de proximité, l'Académie de Toulouse s'est tournée vers le Département des Hautes-Pyrénées, par l'intermédiaire d'Olivier Ixart, président du jury depuis 2018.

Les Archives départementales ont saisi cette opportunité, en cohérence avec leur politique active de formation à destination des professionnels et des stagiaires. L'accueil du CAP a été rendu possible grâce à l'expertise d'Olivier Ixart et à l'aménagement récent de l'atelier de reliure et de restauration, désormais plus spacieux et parfaitement adapté aux exigences de l'examen.



L'organisation du CAP dans les Hautes-Pyrénées me tenait à cœur et vient conclure l'installation de l'atelier de restauration-reliure dans de nouveaux locaux dont j'ai participé à l'aménagement. Cette initiative impulse une dynamique de transmission pour l'avenir.

Olivier Ixart

Responsable de l'Atelier de reliure et de Restauration

Des épreuves exigeantes dans des conditions optimales

Sept candidats ont participé aux épreuves pratiques d'atelier, d'une durée totale de 16 heures, complétées par un oral de 15 minutes. Le jury, composé de quatre professionnels, associait expertise pédagogique et savoir-faire de terrain. À l'issue des épreuves, les corrections ont porté sur l'exécution d'ouvrages de reliure, l'étude stylistique et la proposition graphique, ainsi que l'analyse technique et la préparation des ouvrages.

Les candidats ont unanimement salué la qualité des installations et les conditions de travail offertes, confirmant la pertinence de ce nouvel accueil au sein des Archives départementales.

CHIFFRES CLÉS :

- 2** jours d'examen – **16 h** d'épreuves consécutives ;
- 1** jour de correction ;
- 4** membres du jury ;
- 5** candidats reçus sur **7** participants.



Le patrimoine en lumière

Convention PETR Pays des Nestes

Depuis plus de dix ans, le Département des Hautes-Pyrénées et la Région Occitanie œuvrent ensemble pour mieux connaître et valoriser le patrimoine local. En 2025, cette mission d'inventaire s'est particulièrement illustrée sur le territoire du Pays des Nestes.

Un travail de fond au service des communes

Créée en 2012, la mission Inventaire du patrimoine repose sur une méthode en trois temps : recherches documentaires, enquêtes de terrain menées avec les acteurs locaux, puis valorisation des données dans la base nationale Gertrude. Depuis 2023, le PETR Pays des Nestes est partenaire de cette démarche, permettant de cibler le travail à l'échelle d'un territoire cohérent, en lien étroit avec les communes.

En 2025, neuf communes du Pays des Nestes, jusque-là peu étudiées, ont fait l'objet d'un inventaire approfondi. Les campagnes de terrain ont permis de révéler des vestiges archéologiques, des objets d'art, mais aussi de documenter l'habitat ancien et le petit patrimoine, notamment en Barousse.

Recherche, transmission et valorisation

La mission s'est également illustrée par une forte action de médiation. Elle a contribué aux Journées européennes de l'Archéologie à Ibos en juin, puis aux Journées européennes du Patrimoine en septembre, avec des visites commentées autour des patrimoines monastique et baroque à Saint-Pé-de-Bigorre, Saint-Savin, Lourdes, Artigues et Sère-Lanso. Le suivi des travaux de réhabilitation de l'abbaye de Saint-Sever-de-Rustan s'est par ailleurs poursuivi.

Saint-Savin, laboratoire patrimonial à ciel ouvert

À Saint-Savin, la mission Inventaire accompagne depuis 2022 un vaste programme de restauration du patrimoine communal. En 2025, le chargé de mission a intégré un Projet collectif de Recherche, aux côtés d'historiens et d'archéologues, afin d'approfondir la connaissance de l'ancienne abbaye bénédictine et de son environnement.

CHIFFRES CLÉS :

6 restitutions publiques ;

2 conférences ;

1 visite guidée à Capvern dans le cadre du Festival de l'Eau.



Une édition record

Concours bigourdan d'expression gasconne

Eth concors bigourdan d'expression gascona de 2025 que demorarà un millesime excepcionau, marcat per un succès popular, evescant eths mes joens coma eths adultes. Eth tèma deth Pic de Meidia qu'estè plan inspirant peths nostes autors de qui nos auheriscón ua diversitat de tèxtes d'ua qualitat rara.

Le concours Bigourdan d'expression gasconne 2025 restera un événement exceptionnel du millénaire, marqué par un succès populaire qui séduit les jeunes comme les adultes. Le thème du Pic de Midi est une source d'inspiration pour nos auteurs, qui nous offrent une diversité de textes d'une rare qualité.

Depuis plusieurs années, le Département souhaite inscrire le concours bigourdan d'expression gasconne dans l'actualité. Après avoir exploré des thématiques telles que le monde de demain, l'eau ou encore l'Europe, l'édition 2025 s'est naturellement tournée vers le Pic du Midi de Bigorre. Cette orientation fait écho à un moment déterminant : la candidature du Pic du Midi et de son observatoire pour une inscription au patrimoine mondial.

Fidèle à l'attachement profond des Bigourdans pour leur montagne repère - *eth pic de Meidia* (le pic de Midi,

au-dessus duquel est le soleil à midi) - le thème a suscité un enthousiasme sans précédent. Le concours enregistre ainsi une participation record, avec presque deux fois plus de candidats qu'en 2024. Plus de 950 personnes ont pris part à cette édition, réunissant scolaires (du cours élémentaire au lycée) et adultes, en prose comme en poésie.

Une édition remarquable qui confirme l'importance de ce rendez-vous culturel.

CHIFFRES CLÉS :

34^e édition ;
950 participants ;
110 textes.

La rénovation passe à la vitesse supérieure

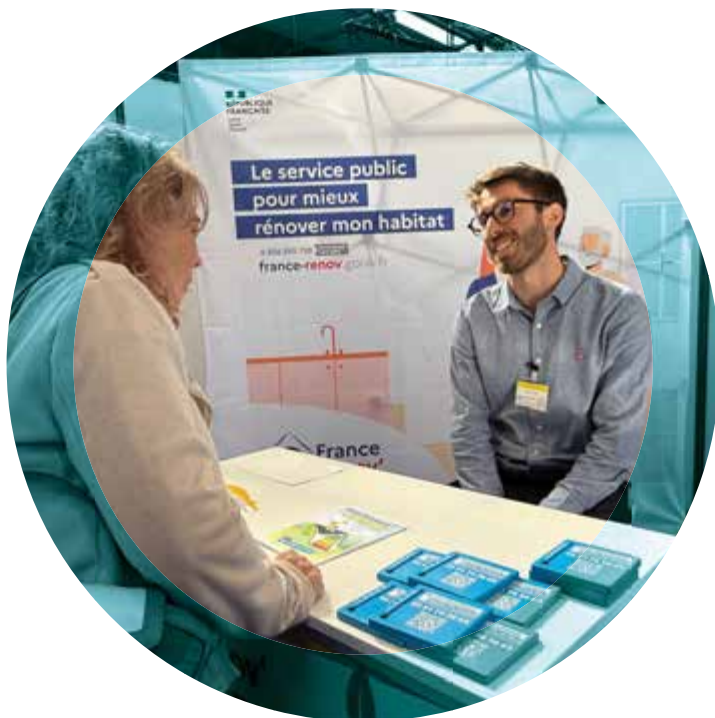
Espace Conseil France Rénov'

Depuis 2021, dans le cadre du partenariat avec la communauté d'agglomération et les communautés de communes des Hautes-Pyrénées, le Département anime l'Espace Conseil France Rénov' des Hautes-Pyrénées (ECFR) pour assurer, en le renforçant, l'accompagnement des propriétaires pour la rénovation de leurs logements. En 2025, une nouvelle étape a été franchie avec la décision de poursuivre le dispositif jusqu'en 2029 en intégrant de nouveaux domaines d'action.

En 2025, dans un contexte national en pleine évolution, les résultats de l'ECFR démontrent une nouvelle fois l'efficacité du dispositif mis en place. Celui-ci repose sur des conseils sur mesure, la mobilisation active des acteurs locaux (artisans, agences immobilières, syndicats...) et des actions de sensibilisation variées, allant des webinaires au salon de l'habitat, en passant par des réunions avec les copropriétés.

Une ambition renforcée pour 2026-2029

Le Département a réalisé, avec ses partenaires, une réflexion approfondie dont les conclusions ont été approuvées en fin d'année. L'objectif ? Définir une nouvelle feuille de route pour les quatre années à venir, en s'appuyant sur les atouts éprouvés du dispositif actuel – rechercher un parcours fluide et sans rupture, de l'idée à la réalisation de leurs travaux – tout en identifiant des leviers d'amélioration pour un service public encore plus performant.



Deux priorités pour les années à venir :

- Consolider et amplifier les dispositifs existants, pour toucher davantage de ménages et mobiliser les professionnels ;
- Simplifier les démarches de rénovation, avec une attention particulière portée aux ménages aux revenus modestes.

Les objectifs, déjà ambitieux, sont maintenus et renforcés. L'intervention sera étendue à l'adaptation des logements (besoins liés au vieillissement ou au handicap) dès 2026.

CHIFFRES CLÉS :

17 628 conseils délivrés depuis 2021 ;

2 668 conseils simples ;

570 conseils approfondis (+5% / 2024).



A photograph of three women sitting at a wooden table in a meeting or classroom setting. They are looking at laptops. A yellow and white striped water bottle and a spiral notebook are on the table. The text 'RESSOURCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE' is overlaid in large white letters.

RESSOURCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Maîtriser les équilibres de la collectivité

Ressources humaines

La maîtrise des effectifs est un facteur déterminant dans la mise en œuvre des politiques publiques du Département. Éléments clés de l'équilibre budgétaire, la masse salariale et les dépenses de ressources humaines font l'objet d'un suivi rigoureux tout au long de l'année.

La structure des effectifs

L'effectif total de la collectivité est de 1 763 agents (dont 243 Assistants familiaux), de droit public ou privé, permanents ou non permanents. Ils travaillent pour la collectivité ou sont mis à disposition / détachés auprès d'organismes tiers.

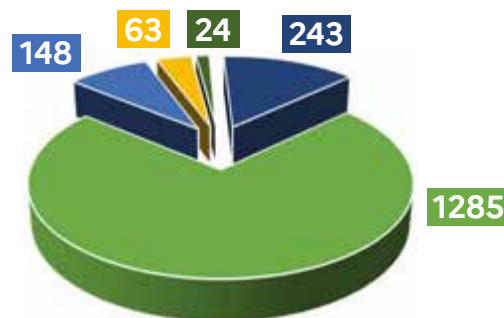
Le Département privilégie l'emploi titulaire : il ne recourt à l'emploi contractuel qu'en l'absence de fonctionnaires répondant aux exigences du poste ou sur des emplois

spécifiques et ponctuels, comme pour le recrutement de déneigeurs volontaires ou encore les contrats de projets.

Néanmoins, pour certains métiers en tension,

la collectivité recourt aux contrats sur des emplois permanents (148 en 2025 contre 133 en 2024).

- Fonctionnaires
- Contractuels permanents
- Contractuels non permanents
- Contrats aidés
- Assistants familiaux



Répartition statutaire des 1 763 agents

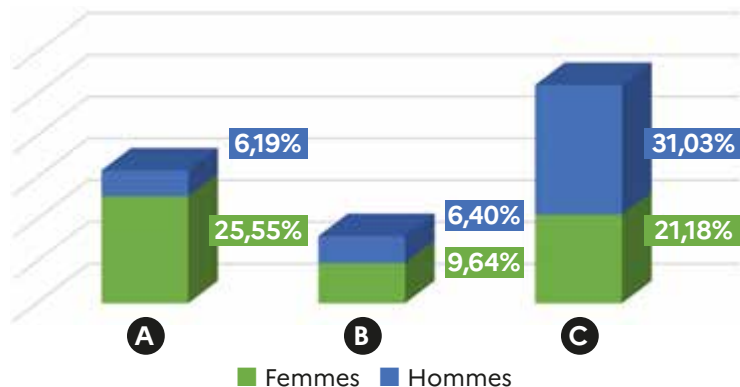
L'équilibre femmes - hommes : un enjeu et une réalité

L'effectif permanent (1 433 personnes) se répartit entre 56,04 % de personnel féminin et 43,96 % de personnel masculin.

Cette répartition, stable dans le temps, reflète la répartition historique des métiers au sein de la collectivité : les métiers des routes restent

majoritairement occupés par des hommes, tandis que ceux du secteur social le sont davantage par des femmes.

L'écart entre les femmes et les hommes catégorie A s'explique par le reclassement, en 2018, de nombreux professionnels des filières sociale et médico-sociale (assistants socio-éducatifs, infirmiers, etc.), auparavant en catégorie B. Ces métiers, majoritairement occupés par des femmes, ont accru leur représentation en catégorie A et participé à la diminution des postes en catégorie B.



Répartition effectif permanent par genre et catégorie

L'ensemble des éléments chiffrés sont arrêtés à la date du 31 décembre 2025.

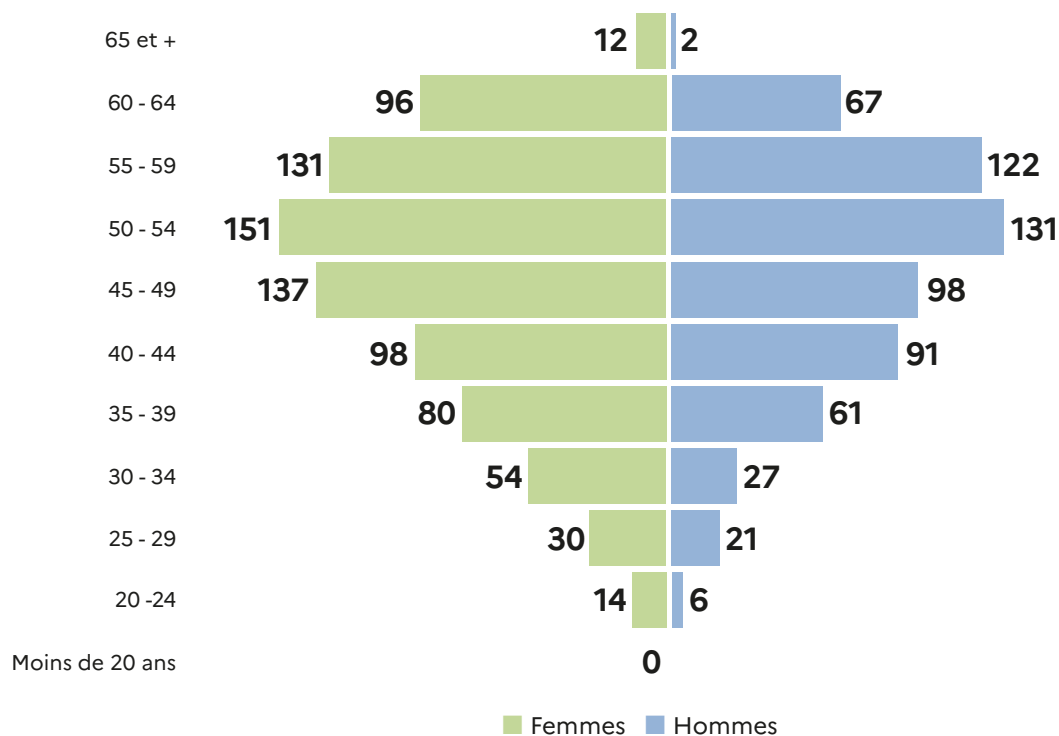
La pyramide des âges : anticiper les départs en retraite

L'âge moyen des agents titulaires s'élève à 48 ans. La pyramide des âges de la collectivité révèle une tendance significative : le nombre élevé de départs en retraite, déjà marqué depuis cinq ans (283 départs depuis 2020, dont 25 pour invalidité), devrait se maintenir sur les cinq prochaines années (174 départs prévisionnels).

Résultat : 712 agents titulaires, soit près de 50 % de l'effectif permanent, ont aujourd'hui plus de 50 ans (contre 608 fin 2022, représentant alors 42,5 % des effectifs).

CHIFFRES CLÉS :

1 763 agents ; dont
243 Assistants familiaux ;
56 % de femmes et **44 %** d'hommes ;
Moyenne d'âge : **48 ans.**



Pyramide des âges - agents permanents



Recruter, c'est savoir s'adapter aux contextes et répondre aux besoins des directions, en donnant envie à de nouveaux talents de rejoindre les équipes afin de contribuer au dynamisme de la collectivité et à la qualité du service public.

Estelle Mengelatte
Chargée de Recrutement

Anticiper les besoins et accompagner les services

Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)

La Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) répond à deux enjeux stratégiques complémentaires : la contrainte budgétaire et la réponse indispensable aux besoins des services dans l'évolution de leur organisation.

Les défis à relever sont divers : le maintien à un niveau élevé des départs en retraite, l'arrivée de l'intelligence artificielle et la transformation de certains métiers, le besoin croissant dans le domaine du soin, du social et du médico-social, l'apparition de nouveaux métiers dans les champs de la transition énergétique...

Recruter les meilleurs candidats

Les mouvements de personnel sont constants au sein de la collectivité (359 arrivées, mobilités internes et départs en 2025). 79 jurys ont été organisés pour 352 candidatures reçues et 167 candidats entendus. La mobilité interne et la déprécarisation des contractuels sont privilégiées : 4 bourses annuelles aux postes (travailleurs sociaux, collègues, routes, filière administrative) ont permis à 16 agents de changer de poste et à 17 personnes en contrats d'être stagiaires sur des emplois permanents (dont 5 anciens bénéficiaires du RSA entrés dans la collectivité via un contrat Parcours Emploi Compétences). Les métiers les plus recherchés et recrutés en 2025 sont : agents d'exploitation des routes, personnels d'entretien et de restauration des collèges, puéricultrices, psychologues et chefs cuisinier.

Adapter les compétences à nos besoins

La formation est aujourd'hui un outil clé pour maintenir les compétences, accompagner les évolutions et garantir la continuité du service public dans la collectivité. L'effort de formation global s'est élevé à 527 900 €, dont 423 600 € de cotisation CNFPT. 66 formateurs internes sont également intervenus en 2025. Au total, 3 065 actions ont été recensées, soit environ 4 000 jours de formation et 1 074 agents formés.

Attirer les jeunes talents

La collectivité s'est dotée de 12 postes d'apprentissage, tous pourvus en 2025, pour un coût global de 208 850 €. Chaque année, une campagne interne permet d'identifier les besoins des services et lancer les recrutements en conséquence pour l'année suivante.

Une enveloppe dédiée de 30 000 € a également permis l'accueil de 11 stagiaires avec gratification (stage long de plus de 2 mois), pour un total de 92 jeunes accueillis (81 stages courts).

Les outils de la GPEEC

La DRH a finalisé en 2025 les référentiels des compétences, des missions et des activités de l'ensemble des métiers de la collectivité, avec la génération automatique des fiches de poste. Il s'agit d'harmoniser les besoins attendus par la collectivité sur chaque métier et chaque poste, facilitant d'autant la recherche des candidats les plus adaptés à nos besoins.

Accompagner les reconversions professionnelles

87 agents ont bénéficié de conseils et accompagnement de la Conseillère en Evolution Professionnelle (CEP) dans leurs souhaits de reconversion.

CHIFFRES CLÉS :

79 jurys pour **352** candidatures ;

3 065 actions de formations ;

1 074 agents formés ;

12 postes d'apprentissage ;

92 stagiaires accueillis.



Renforcer l'offre de services

Ressources humaines

Pilotage stratégique, accompagnement des directions, simplification des démarches pour les agents : la Direction des Ressources Humaines (DRH) déploie une offre de service ambitieuse, adaptée aux enjeux de la collectivité. Entre maîtrise des effectifs et dématérialisation des procédures, elle place l'innovation et la proximité au cœur de son action.

L'objectif est triple : anticiper les besoins, fluidifier les processus et renforcer l'efficacité au service de tous. Décryptage des trois piliers de cette transformation :

- le pilotage stratégique, à destination des Élus et de la Direction Générale, pour contribuer à assurer la maîtrise des effectifs et de la masse salariale ;
- les services aux directions, dans l'accompagnement des évolutions et de la gestion de leurs effectifs ;
- les services aux agents, avec la dématérialisation des procédures de gestion RH pour faciliter leur accessibilité.

Le pilotage stratégique

La DRH produit chaque année des indicateurs permettant de suivre les évolutions de la masse salariale et des effectifs, afin de permettre le pilotage au quotidien et de maintenir les grands équilibres de la collectivité. La préparation du budget 2025 a été l'occasion de produire des indicateurs spécifiques par direction afin d'engager une réflexion prospective.

Le service aux directions : accompagner l'évolution de la structure des effectifs

La DRH accompagne les services au quotidien dans le suivi des effectifs, l'analyse des besoins et la mise en œuvre de solutions adaptées : recrutement, remplacement, formation, évolution des métiers, apprentissage, etc.

Les services aux agents : faciliter l'accès, dématérialiser

Beaucoup de procédures et de logiciels RH sont déjà dématérialisés, certains évoluent :

- le portail agent des frais de déplacement a été déployé ;
- des groupes de travail ont été organisés avec les directions afin de produire les cahiers des charges de la nouvelle application temps de travail, Chronotime (mise en œuvre en 2026) ;
- la dématérialisation de l'ensemble des dossiers individuels des agents s'est terminée en mars, et celle des dossiers des Assistants familiaux est en cours.

CHIFFRES CLÉS :

Masse salariale de la collectivité : **82,4 M €** ;

Effectif total : **1 763** agents ;

Coût des frais de déplacement : **350 700 €**.



CHIFFRES CLÉS :

Handicap : **11,93 %** des effectifs, soit **188** agents ;

Agents en reclassement : **3** ;

Marché des EPI : **206 000 €** ;

Nettoyage des EPI : **29 000 €** ;

Marché de gardiennage : **115 000 €** ;

Visites et expertises médicales : **41 000 €** ;

Exercices incendie : **40** ;

Aménagements de postes par la DRH : **27**.

Améliorer le quotidien des agents

Qualité de vie au travail

Le Département déploie une politique ambitieuse pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. Cette démarche, portée au-delà de la Direction des Ressources Humaines, concerne tous les services impactant le quotidien des agents.

Santé des agents

Pour compenser l'absence de médecin du travail, la collectivité met en œuvre une stratégie proactive : partenariats avec des médecins agréés (notamment pour des expertises ciblées comme le handicap), expérimentation d'équipements innovants (gilets ou exosquelettes), et aménagements ergonomiques des postes. Ces mesures visent à renforcer la prévention et l'adaptation des conditions de travail.

En matière de reclassement professionnel, lié à des situations de santé, la DRH a mis en place un dispositif inédit : des immersions dans de nouveaux métiers, en dehors de la collectivité, pour élargir les opportunités de reconversion des agents.

Enfin, pour compléter la protection sociale, une convention de prévoyance à adhésion facultative (issue d'une consultation des agents) entre en vigueur le 1^{er} janvier 2026, offrant une couverture renforcée.

Handicap

Le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) est un établissement public administratif créé en 2006 pour l'égalité des droits et des chances. Sa mission principale est de favoriser l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi, la formation et la sensibilisation des personnes en situation de handicap.

Avec 11,93 % d'agents en situation de handicap reconnu (188 personnes), la convention conclue avec le FIPHFP permet de réaliser des études et aménagements de postes, ainsi qu'un suivi régulier des situations individuelles, afin de favoriser le maintien en emploi.

Sécurité et conditions de travail

La sécurité de nos agents face aux agressions des usagers est une priorité avec la mise en place du gardiennage des lieux publics sensibles (MDS, Place Ferré) et d'un guide de cadrage et de bonnes pratiques pour bien réagir face à ces situations.

Suite à la sensibilisation de l'ensemble des agents en 2024, le nettoyage des équipements de protection individuelle (EPI) est davantage sollicité, facilitant leur traçabilité et ainsi la préservation des caractéristiques de sécurité notamment pour les vêtements haute visibilité. Le suivi du marché des EPI permet la recherche continue des produits et équipements les mieux adaptés à l'utilisation quotidienne des agents.

Les exercices incendie réglementaires (2 par an et par site) ont été mis en place en 2024 avec un accompagnement régulier auprès des directions, et se sont poursuivis sur toute l'année 2025, avec des constats globalement positifs : bonne réactivité des agents lors des évacuations, fonctionnement des matériels, etc.

Relations de travail

Face aux situations individuelles ou collectives conflictuelles pouvant altérer le climat de travail et affecter la qualité du service rendu, la Direction des Ressources Humaines s'engage dans leur prévention et leur résolution.

Plusieurs outils ont été déployés : médiation, accompagnements individualisés, collectifs ou managériaux, ainsi que des procédures formalisées (signalement, soutien, mesures disciplinaires) pour guider les services et les agents. 10 agents de la collectivité, issus de la DRH et du réseau des assistants de prévention, ont été formés pour sensibiliser les équipes aux bonnes pratiques de prévention.

Une situation financière maîtrisée

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Courant 2025, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a transmis au Département des Hautes-Pyrénées les conclusions de son contrôle des comptes et de la gestion depuis 2022, incluant un comparatif avec les autres Départements d'Occitanie. Ce travail offre une vision actualisée de la trajectoire financière du territoire et met en lumière les principaux enjeux auxquels il est confronté.

Une trajectoire budgétaire contenue et reconnue

Le rapport rappelle d'abord un contexte marqué par de fortes contraintes : des recettes dépendantes de la conjoncture, des dépenses sociales en progression constante et des missions obligatoires toujours plus exigeantes. Dans les Hautes-Pyrénées, cette pression est accentuée par un niveau particulièrement élevé de dépenses d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et par la hausse notable du Revenu de Solidarité Active (RSA) entre 2022 et 2025.

Malgré ces éléments, la CRC souligne la solidité de la situation financière départementale. La capacité de désendettement reste inférieure à quatre ans, bien en-deçà du seuil d'alerte fixé à sept ans. L'épargne brute connaît une baisse limitée, tandis que la maîtrise de la masse salariale se confirme : seuls trois Départements d'Occitanie, dont les Hautes-Pyrénées, ont limité l'augmentation de leurs effectifs à moins de 1 %.

Le choix de maintenir un niveau d'investissement soutenu, avec des subventions d'équipement par habitant supérieures à la moyenne régionale, témoigne également d'une volonté de poursuivre le développement du territoire tout en conservant un pilotage budgétaire responsable.

Dans son rapport du 9 juillet 2025, la CRC conclut à une « situation financière tout à fait satisfaisante », reposant sur des « indicateurs solides » et un « budget équilibré ». Cette appréciation reconnaît la capacité du Département à concilier rigueur et ambition dans un environnement national contraint.

Renforcer l'analyse pour accompagner les décisions

Pour préserver cet équilibre et garantir la qualité des services publics, le Département doit disposer d'outils de pilotage précis. C'est pourquoi, en 2023, un service « contrôle de gestion et aide au pilotage » a été créé. Sa mission est d'éclairer les choix stratégiques en objectivant l'impact financier des décisions, qu'elles concernent les compétences obligatoires, partagées ou facultatives. Cette démarche vise également à identifier des leviers d'optimisation réalistes, sans fragiliser les politiques sociales, premier poste de dépenses du Département et essentiel pour l'accompagnement des publics les plus vulnérables.

Dans cette perspective, une analyse approfondie des dépenses sociales sera menée afin de distinguer ce qui relève strictement des obligations légales de ce qui provient de décisions locales. Cet examen contribuera à renforcer la transparence, à améliorer le pilotage financier et à mieux définir les marges de manœuvre disponibles pour adapter les politiques publiques.









COMMUNICATION



Contactez-nous !

Être là où vous êtes

Communication

La Direction de la Communication du Département des Hautes-Pyrénées joue un rôle essentiel dans la diffusion de l'information et la valorisation des actions départementales. Elle accompagne et soutient les services dans leurs diverses initiatives et vous informe chaque jour sur la vie des Hautes-Pyrénées.

Ses missions principales :

- **Valoriser et accompagner l'action publique** : en mettant en lumière les projets et réalisations du Département.
- **Promouvoir l'image de la collectivité et de ses acteurs** : en assurant une communication positive et dynamique auprès des citoyens.
- **Animer le territoire** : en soulignant les activités locales et en renforçant le lien avec les habitants.

Ses différents champs d'intervention :

- **Stratégie et actions de communication** : mise en place de campagnes sur divers supports tels que l'affichage, la presse écrite, les spots radio, etc.
- **Promotion du Département lors d'événements** : présence active lors de salons professionnels et grand public, lors d'événements majeurs comme le Tour de France ou les Petits As.
- **Gestion des plateformes numériques** : édition et administration du site internet, rédaction et diffusion des newsletters thématiques, et animation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn, YouTube).
- **Création graphique** : réalisation de supports visuels pour les différentes campagnes, rapports d'activité et magazines.
- **Réalisation de formats « vidéo »** : portrait « #hautpyreneen », portrait d'agent, « interview6.5 ».

Pour toute demande ou information, la Direction de la Communication est joignable via le formulaire de contact disponible sur le site du Département formulaires.mesdemarches.ha-py.fr.

Au cœur des Hautes-Pyrénées

Portraits vidéos

Ils s'appellent Pierre, Nathalie, Mayeule, Elisabeth, Martine, Youssef, etc. Ils sont artistes, aidants, menuisier, agent d'entretien ou de maintenance... Tous ont écrit un bout de leur histoire sur le territoire. Une histoire singulière, riche, incroyable ! Ensemble, ils font le récit d'un patrimoine intemporel qui va bien au-delà des montagnes : les Hautes-Pyrénées.

A travers 2 séries de portraits, le Département a souhaité mettre en lumière celles et ceux qui font les Hautes-Pyrénées au quotidien. Par leur travail, leur passion, leur vécu, ils contribuent à rendre chaque jour notre territoire unique.

#hautpyreeneen

Notre territoire compte de nombreuses personnalités incroyables et d'histoires singulières. Souvent méconnus du grand public, ces Haut-Pyrénéens participent chaque jour à rendre notre territoire plus solidaire, plus dynamique, plus attractif. Le dernier portrait de l'année, Joseph, Président de la confrérie du gâteau à la broche a connu un véritable succès sur les réseaux sociaux avec plus de 3 000 interactions et 800 partages !



*Portrait de Joseph,
Président de la confrérie du gâteau à
la broche*

Portrait d'agent

Les agents du Département, dans la diversité de leurs métiers et de leurs savoir-faire, sont une ressource majeure de notre collectivité. Grâce à eux, le Département agit chaque jour pour être aux côtés de tous les Haut-Pyrénéens. L'ensemble des portraits sont disponibles sur le site internet, les réseaux sociaux et la chaîne YouTube du Département.

CHIFFRES CLÉS :

12 portraits #hautpyreeneen

12 portraits d'agents

5 supports de visionnage :
Facebook, Instagram,
LinkedIn, You Tube et
hautspyreenees.fr



Un site au plus près des usages

Hautespyrenees.fr

En 2025, le site Internet du Département des Hautes-Pyrénées confirme son rôle de portail de référence pour suivre l'actualité locale et accéder aux services départementaux. Pensé pour accompagner le quotidien des habitants, **hautespyrenees.fr s'inscrit désormais dans des usages durables et installés.**

Au fil des années, **hautespyrenees.fr** s'est imposé comme un outil du quotidien, consulté avant tout pour trouver rapidement une information, effectuer une démarche en ligne ou suivre la vie du territoire. En dehors des grands événements fédérateurs comme le Tour de France, la fréquentation du site évolue aujourd'hui vers un rythme plus régulier, reflet d'une utilisation plus ciblée et plus intentionnelle.

L'actualité demeure l'une des principales portes d'entrée du portail. Elle permet aux habitants de rester informés des actions du Département, des projets menés sur le territoire et des temps forts de la vie locale. Les grands événements sportifs conservent naturellement leur place, tout en s'intégrant dans une offre éditoriale plus large, tournée vers l'information de proximité.

Les services en ligne et les pages pratiques figurent parmi les contenus les plus consultés. Emploi, aides, accompagnement des publics ou démarches administratives répondent à des besoins concrets et confirment la vocation première du site : simplifier l'accès aux services publics.

Autre évolution marquante : la consultation sur smartphone

est désormais majoritaire. Cette réalité conforte les choix faits en matière d'ergonomie et de lisibilité, afin de proposer une navigation fluide, accessible et adaptée aux usages actuels.

Plus qu'un site institutionnel, **hautespyrenees.fr** est aujourd'hui un outil de proximité, au service des habitants, appelé à évoluer en permanence pour répondre au mieux aux attentes du territoire.

CHIFFRES CLÉS :

250 801 visites dont
133 212 via smartphone ;
434 165 pages vues ;
6 448 recherches internes ;
53 450 téléchargements.





CHIFFRES CLÉS :

Facebook : **51 800** abonnés ;

Instagram : **8 780** abonnés ;

LinkedIn : **5 160** abonnés ;

Youtube : **800** abonnés.

La vie du Département sur le bout des doigts !

Communication digitale

En 2025, le Département des Hautes-Pyrénées continue de renforcer sa présence digitale pour rester au plus près de ses habitants. Sur ses réseaux sociaux, la collectivité partage l'actualité en temps réel, valorise ses projets et crée du lien avec sa communauté.

La portée de nos publications ne cesse de croître : abonnés, interactions et vues progressent chaque année, signe de l'engagement et de la fidélité des Haut-Pyrénéens avec nos contenus.

Nos formats vidéo, notamment « **#hautpyreneens** » et « **Portrait d'agent** », continuent de rencontrer un franc succès, permettant de mettre en lumière les acteurs et les initiatives locales.

Un nouveau format court qui fait vibrer les Réseaux Sociaux

En 2025, nos formats vidéo immersifs sur Facebook et Instagram ont marqué les esprits. Que ce soit en suivant le quotidien des collégiens, les exploits de sportifs ou les coulisses de nos vidéos, ces réels de courte durée plongent la communauté au cœur de l'action. En 2026, encore plus de contenus permettront de découvrir de l'intérieur les coulisses des événements et les portraits de sportifs de haut niveau.

L'annuaire des services

Pour joindre directement votre interlocuteur
par mail : prenom.nom@ha-py.fr

Cabinet du Président

Directeur de Cabinet :
Olivier GUYONNEAU
05 62 56 78 53

Direction Générale des Services

Directeur Général des Services :
Jérôme LEGRAND
05 62 56 77 40

Directrice des Assemblées :
Anne-Marie FONTAN
05 62 56 78 61

Directrice de la Communication :
Valérie GAVOIS-LAMBERT
05 62 56 78 73

Directrice des Ressources
Humaines :
Cécile DESSEAUX
05 62 56 76 60

Directeur de l'Administration et
des Finances :
Jean MUR
05 62 56 77 53

Direction générale adjointe Routes et Mobilités

Directeur Général Adjoint :
Franck BOUCHAUD
05 62 56 72 32

Directeur Entretien et
Exploitation des Routes :
Bernard DUCLOS
05 62 56 72 00

Directeur Aménagement et
Patrimoine Routier :
Emmanuel LAVIGNE
05 62 56 72 01

Direction générale adjointe Collèges, Bâtiments et Numérique

Directrice Générale Adjointe :
Rozenn GUYOT
05 62 56 72 71

Directrice des Collèges :
Marie-Bernard CLAVERIE
05 62 56 72 72

Directeur des Bâtiments :
Jean-Claude RIEHL
05 62 56 72 71

Directrice des Systèmes
d'Information et du Numérique :
Martine DOMECCABANNE
05 62 56 77 66

Direction générale adjointe Solidarité Départementale

Directrice Générale Adjointe :
Nathalie ASSIBAT
05 62 56 73 60

Directrice des Territoires et de
l'Insertion :
Gaëlle VERGEZ
05 62 56 73 61

Directrice Enfance Famille :
Marie-Françoise ANDURAND
05 62 56 51 12

Directrice Logement et Conseil
Technique en Action Sociale :
Nathalie PERIN
05 62 56 51 34

Directeur Autonomie :
Frédéric BOUSQUET
05 62 56 74 00

Directrice Appui aux Solidarités :
Anne BRUNET
05 62 56 73 75

Direction générale adjointe Développement Local

Directrice Générale Adjointe :
Emmanuelle VIGNAUX
05 62 56 77 70

Directrice de l'Action Culturelle
et de la Médiathèque :
Dominique DESCLAUX
05 62 56 75 60

Directrice de l'Attractivité et de la
Solidarité territoriale :
Claude LAFFONTA
05 62 56 77 75

Directeur des Archives et des
Patrimoines :
François GIUSTINIANI
05 62 56 76 21

Organismes associés

Agence Départementale
d'Accompagnement des
Collectivités :
Laure MICHAUT
05 62 56 71 01

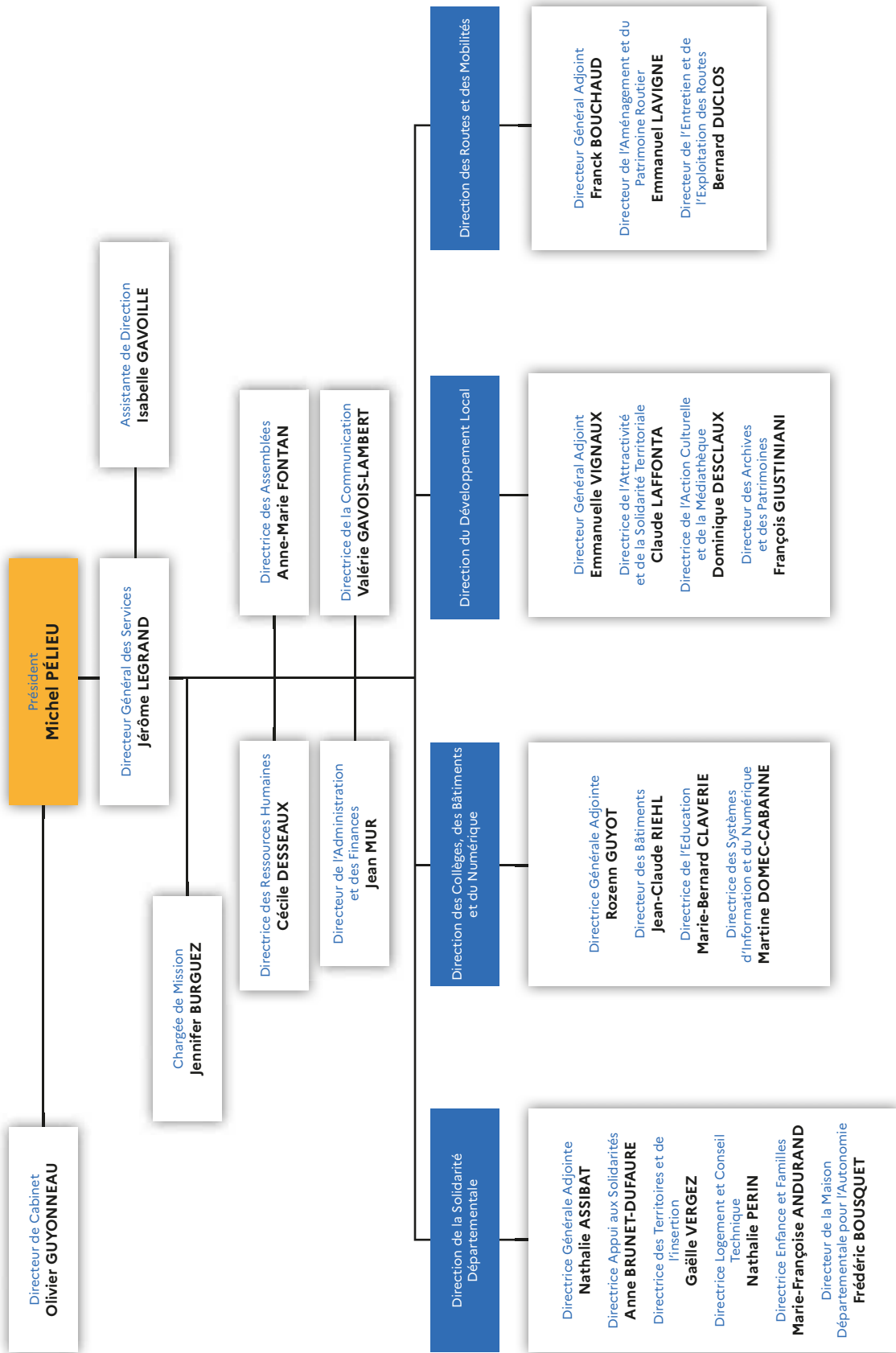
Initiative Pyrénées :
Franck MIGAN
05 62 56 79 65

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et d'Environnement :
Vincent DEDIEU
05 62 56 71 45

Régie Haut-Débit :
Martine DOMECCABANNE
05 62 56 77 17

Hautes-Pyrénées Tourisme
Environnement :
Isabelle PÉLIEU
05 62 56 70 65

Syndicat Mixte du Pic du Midi :
Daniel SOUCAZE DES SOUCAZE
05 62 91 98 58



Les services du Département

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

6 rue Gaston Manent
65000 TARBES
05 62 56 78 65
hautespyrenees.fr



Nous contacter en ligne

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Accueil Général

Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 73 65

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE SOLIDARITÉ

MDS territoires TLP NORD- Agglomération Tarbaise

5 rue Gaston Dreyt
65000 TARBES
05 62 56 73 02
mds.agglotarbaise@ha-py.fr

MDS territoires Lannemezan-Coteaux- Nestes-Barousse- Haut-Adour

325 rue Thiers
65300 LANNEMEZAN
05 31 74 35 10
mds.clnb@ha-py.fr

MDS territoires Val d'Adour-Coteaux Val d'Arros

445 avenue Jacques Fourcade
65500 VIC-EN-BIGORRE
05 31 74 35 90
mds.valdadour@ha-py.fr

MDS territoires TLP SUD- Vallée des Gaves

Site de Lourdes
19 boulevard Roger Cazenave
65100 LOURDES
05 31 74 35 60
mds.paysdesgaves@ha-py.fr

Site de
Bagnères-de-Bigorre
1 rue du Castelmouly
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 31 74 36 20
mds.hautadour@ha-py.fr

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 74 42

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 73 50
mdph65.fr

ACTIONS DE SANTÉ

- Centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic (CeGIDD)
 - Centre de Lutte AntiTuberculose (CLAT)
 - Centre de Vaccination
- Place Ferré
65000 TARBES
05 62 56 74 83

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Place Ferré
65000 TARBES
05 31 74 33 65
centresantesexuelle@ha-py.fr

LES AGENCES DES ROUTES

Pays de Tarbes et du Haut Adour

1, rue Castelmouly
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 31 74 39 10
agence.bagneres@ha-py.fr

Pays des Coteaux

44, rue d'Astarac
65330 GALAN
05 31 74 38 90
agence.galan@ha-py.fr

Pays du plateau de Lannemezan des vallées des Nestes et Barousse

Le Pré Commun
65240 ARREAU
05 31 74 38 60
agencearreau@ha-py.fr

Pays des Gaves

Route de Sarsan
65107 LOURDES
05 31 74 38 50
agence.lourdes@ha-py.fr

Pays du Val d'Adour

274, boulevard Lapalu
65700 MAUBOURGUET
05 31 74 38 80
agence.maubourguet@ha-py.fr

TRANSPORTS

Transports de personnes en situation de handicap

05 62 56 72 93
transports@ha-py.fr

INFOROUTE

inforoute.ha-py.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES MAISON DE L'HISTOIRE

6 rue Eugène Ténor
65000 TARBES
05 62 56 76 19
archives@ha-py.fr
archivesenligne65.fr

RÉNOV'OCCITANIE HAUTES-PYRÉNÉES

Rue Gaston Manent
65000 TARBES
05 31 74 36 65
Accueil téléphonique :
lundi de 14h à 16h
mardi au jeudi de 10h à 12h et
de 14h à 16h

ABBAYE DE L'ESCALADIEU

65130 BONNEMAZON
05 31 74 39 50
abbaye-escaladieu.com

ABBAYE DE SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

65140 SAINT-SEVER-DE-RUSTAN
05 62 96 65 67
05 62 96 54 51

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Boulevard Claude Debussy
65000 TARBES
05 62 56 75 65
hapybiblio.fr





RAPPORT FINANCIER

L'article L 3313-1 du Code général des collectivités territoriales, dispose « *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.* »

Cette note de synthèse est proposée sous la forme du rapport financier suivant.

SOMMAIRE

I. LES TENDANCES MARQUANTES

I.1. L'évolution des recettes et des dépenses

I.2. Le reste à charge sur les allocations individuelles de solidarité

I.3. Le soutien de l'activité du territoire par l'investissement

II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

II.1. Vue d'ensemble

II.2. Les dépenses

II.2.1. Section de fonctionnement

II.2.2. Section d'investissement

II.3. Les recettes

III. LES RATIOS LÉGAUX

IV. ETAT DE LA DETTE

IV.1. Dette propre

IV.1.1. Extinction de la dette au 31 décembre 2025

IV.1.2. Répartition de l'encours par prêteur

IV.1.3. Répartition de l'encours en fonction par type de risque

IV.1.4. Classification Gissler du risque

IV.2. Dette garantie

IV.2.1. Etat des garanties accordées en 2025

IV.2.2. Etat de l'encours par type de bénéficiaire

IV.2.3. Etat de l'encours par bénéficiaire

I. LES TENDANCES MARQUANTES

I.1. L'ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

L'année 2025 a été marquée par des dispositions nationales venant s'imposer aux Départements en année pleine, et créant des dépenses contraintes dont notamment dans le domaine social (+ 7,5 M€) : aide sociale à l'enfance, aide sociale à l'hébergement, allocation RSA...

Ces dispositions nationales qui viennent s'ajouter à celles prises depuis 2022 engendrent des dépenses structurelles qui vont donc peser sur les budgets des années futures, alors que les recettes principales susceptibles de connaître une dynamique, sont conjoncturelles et donc fortement dépendantes du contexte économique.

En fonctionnement, les efforts continus pour maîtriser le reste des dépenses ont permis de générer un résultat positif à hauteur de 2,6 M€. En intégrant le résultat cumulé de 2024, qui s'élève à 36,7 M€, le cumul pour 2025 atteint 39,3 M€.

En recettes, l'année a été notamment marquée par :

- Une reprise de la dynamique du produit de droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sans avoir augmenté le taux (inchangé à 4,5%) : + 3 M€ ;
- Une hausse des recettes liées à la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) de 4,2 M€ (64,1 M€ en 2025, contre 59,9 M€ en 2024) ;

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, ce sont près de 69 M€ de dépenses qui ont pu être réalisées en 2025. Ce niveau de réalisation égale celui de 2023. Le niveau record à près de 74 M€ de 2024 était dû principalement à la finalisation des travaux du bâtiment des archives.

I.2. LE RESTE À CHARGE SUR LES ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITÉ

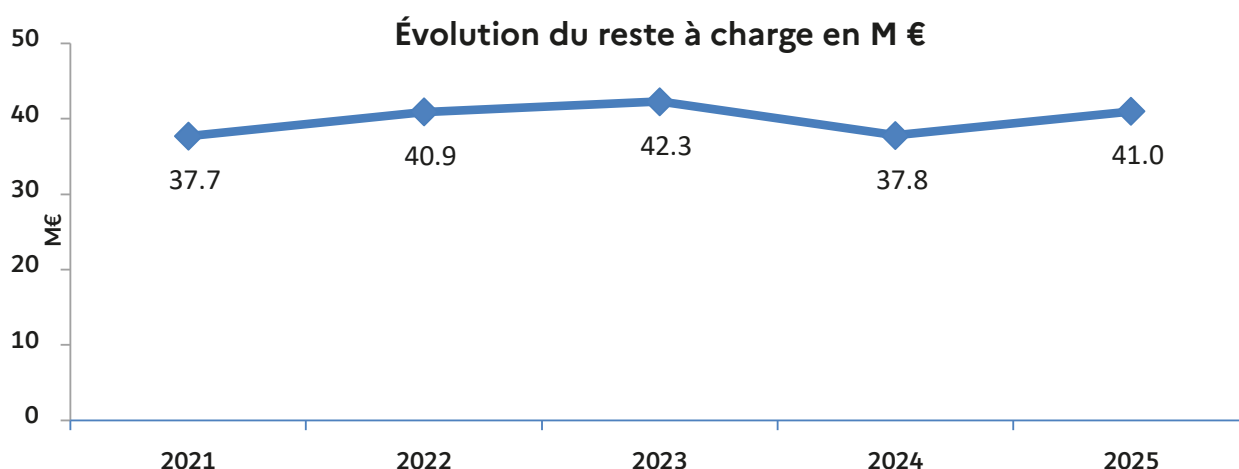
La mission première du Département reste le social. Le tableau ci-dessous retrace les dépenses et recettes afférentes au versement des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS), hors dépenses de structure (personnel, bâtiments, matériel...) :

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Revenu de solidarité active (RSA)

Une fois les compensations apportées par l'Etat en la matière déduites, apparaît le reste à charge pour le Département :

Allocations	2021	2022	2023	2024	2025
APA	46 625 740 €	46 557 268 €	51 115 542 €	49 538 504 €	49 869 695 €
PCH	9 834 186 €	11 535 691 €	13 166 962 €	14 783 402 €	16 739 625 €
RSA	35 059 413 €	34 735 141 €	36 066 958 €	36 406 014 €	37 731 911 €
Total des allocations	91 519 339 €	92 828 100 €	100 349 462 €	100 727 920 €	104 341 231 €
Reste à charge net 3 AIS	37 689 568 €	40 871 722 €	42 281 022 €	37 800 493 €	40 978 863 €
Taux de reste à charge net 3 AIS	41%	44%	42%	38%	39%

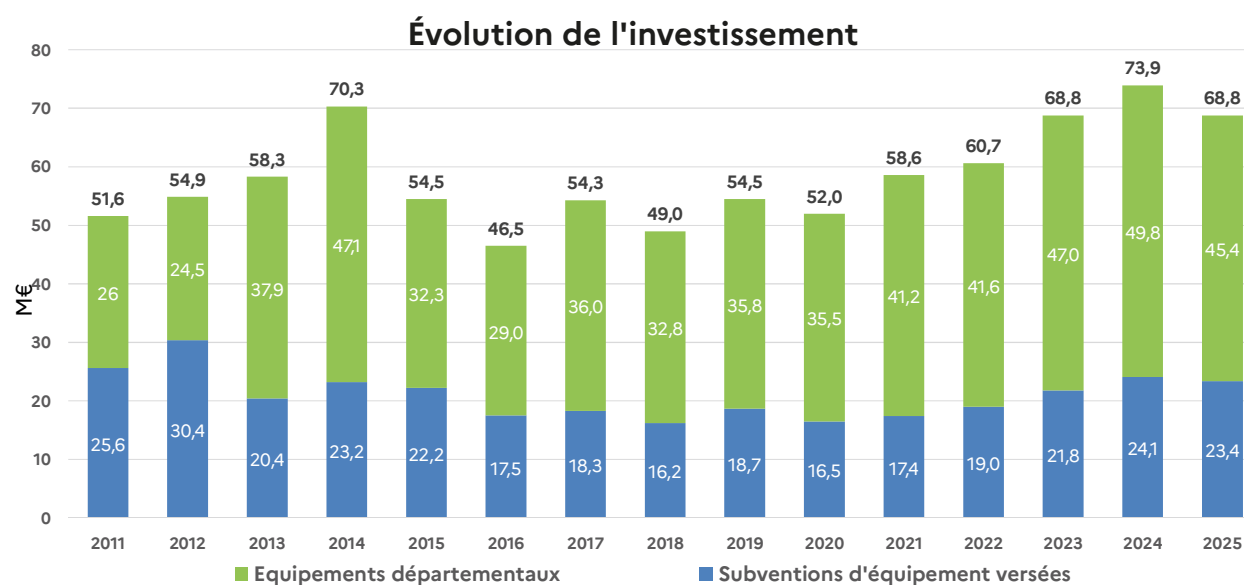
Le reste à charge des allocations, hors dépenses de personnel et de structure, est ici calculé sur les dépenses et les compensations de l'année considérée. Il reste important à 39 %.



I.3. LE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ DU TERRITOIRE PAR L'INVESTISSEMENT

Notre collectivité, grâce notamment à sa politique d'optimisation de ses dépenses de fonctionnement, poursuit depuis plusieurs exercices son effort important de soutien à l'activité par l'investissement. Cet effort est essentiel pour le développement du territoire.

Pour 2025, le volume d'investissement réalisé s'élève à 68,8 M €.



II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

II.1. VUE D'ENSEMBLE

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement
420 792 288 €
(dont 411 697 624 € de réel)

Dépenses de fonctionnement
349 578 605 €
(dont 319 629 089 € de réel)

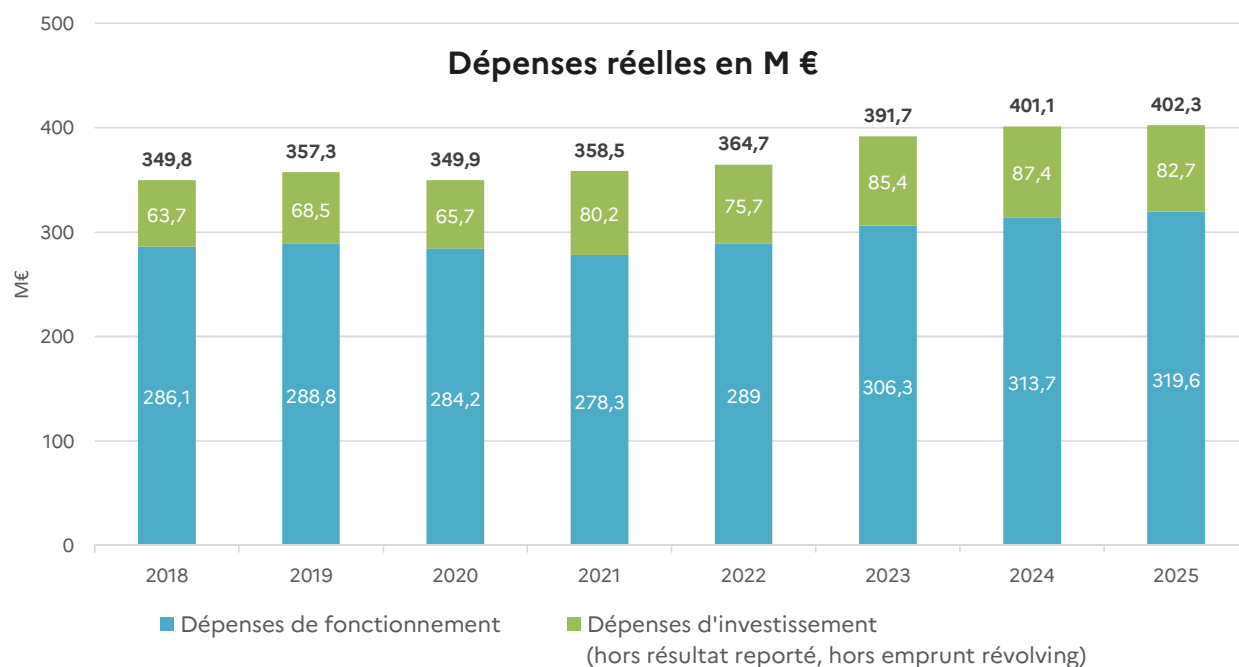
Investissement

Recettes d'investissement
102 094 605 €
(dont 69 816 817 € de réel)

Dépenses d'investissement
(dont le remboursement en capital
de la dette & reports),
soit 134 010 924 €
(dont 83 367 956 € de réel)

Résultat 2025 = Recettes - Dépenses = 39 297 364 M €

II.2. LES DÉPENSES RÉELLES



II.2.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

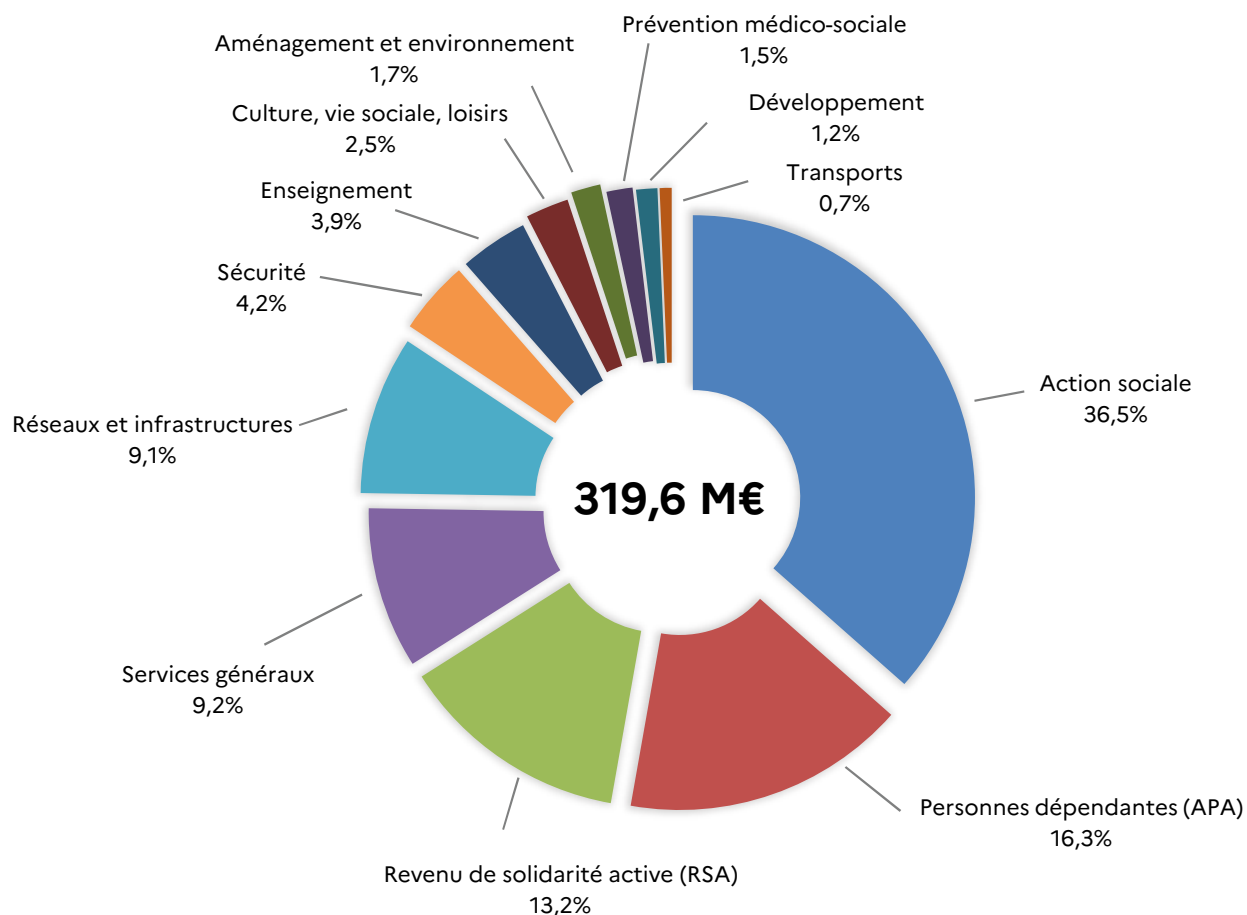
Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées s'établissent à 319,6 M € en 2025.

Le taux de réalisation global pour 2025, en fonctionnement, se situe à 95 %, soit légèrement au-dessus des exercices précédents.

Années	Budget total (M€)	CA (M€)	Taux de réalisation (%)
2015	289,3	280,6	97,0%
2016	295,9	283,0	95,6%
2017	298,0	286,5	96,1%
2018	301,9	286,1	94,8%
2019	296,6	288,8	97,4%
2020	302,3	284,2	94,0%
2021	297,9	278,3	93,4%
2022	306,6	289,0	94,3%
2023	335,9	306,3	91,2%
2024	333,8	313,7	94,0%
2025	336,1	319,6	95,1%

Dépenses réelles de fonctionnement par fonction (en €)

Action sociale	116 730 548
Personnes dépendantes (APA)	51 997 124
Revenu de solidarité active (RSA)	42 215 264
Services généraux	29 559 515
Réseaux et infrastructures	29 025 419
Sécurité	13 502 860
Enseignement	12 451 841
Culture, vie sociale, loisirs	7 876 674
Aménagement et environnement	5 454 741
Prévention médico-sociale	4 767 453
Développement	3 852 662
Transports	2 194 988
Total	319 629 089



II.2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

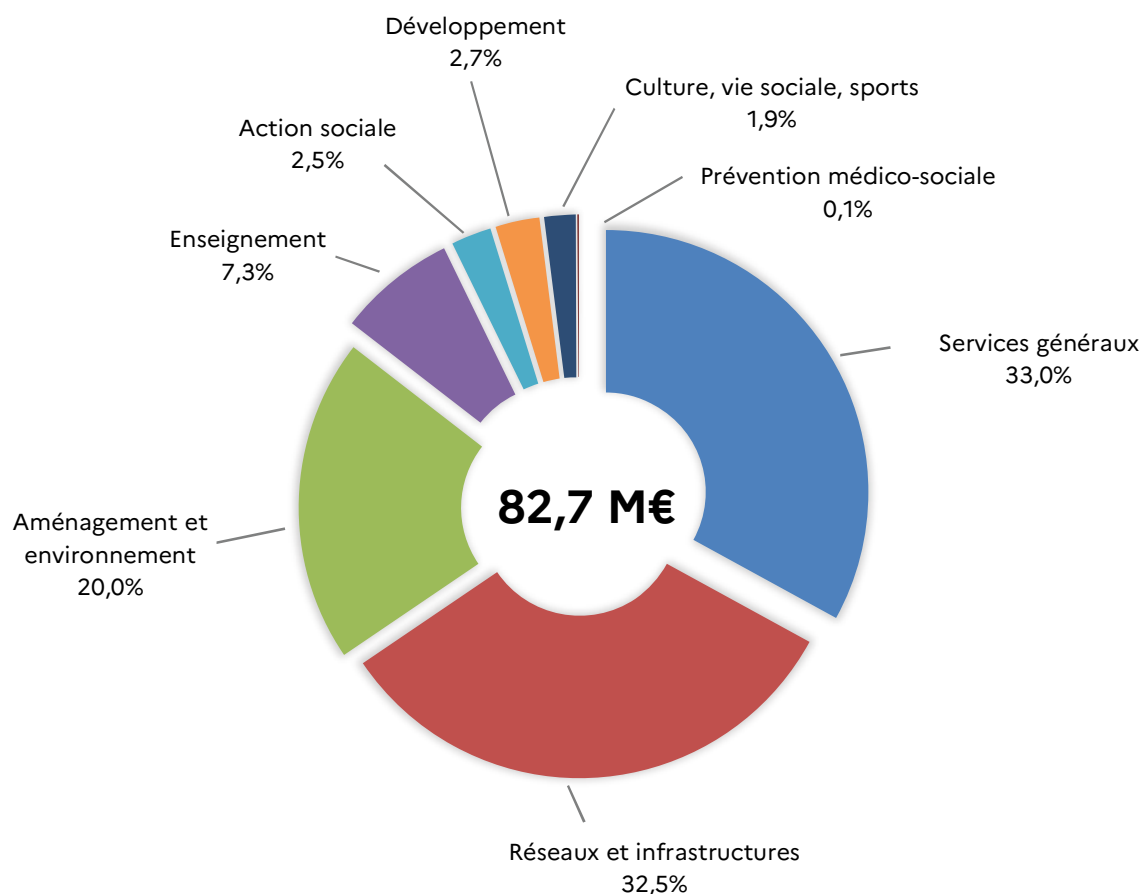
Les dépenses réelles d'investissement s'établissent en 2025 à 82,7 M€ (hors résultat reporté et emprunts revolving).

Le département maintient un volume de réalisation d'investissement important avec un taux de réalisation de plus de 84% du budget (hors résultat reporté et emprunts revolving).

Années	Budget total (M€)	CA (M€)	
2015	77,5	68,4	88,3%
2016	73,4	60,9	83,0%
2017	79,1	69,2	87,5%
2018	73,2	63,7	87,0%
2019	74,4	68,5	92,1%
2020	80,0	65,7	82,1%
2021	93,1	80,2	86,1%
2022	93,7	75,7	80,8%
2023	97,5	85,3	87,5%
2024	99,2	87,5	88,2%
2025	98,0	82,7	84,4%

Dépenses réelles d'investissement par fonction (en €)

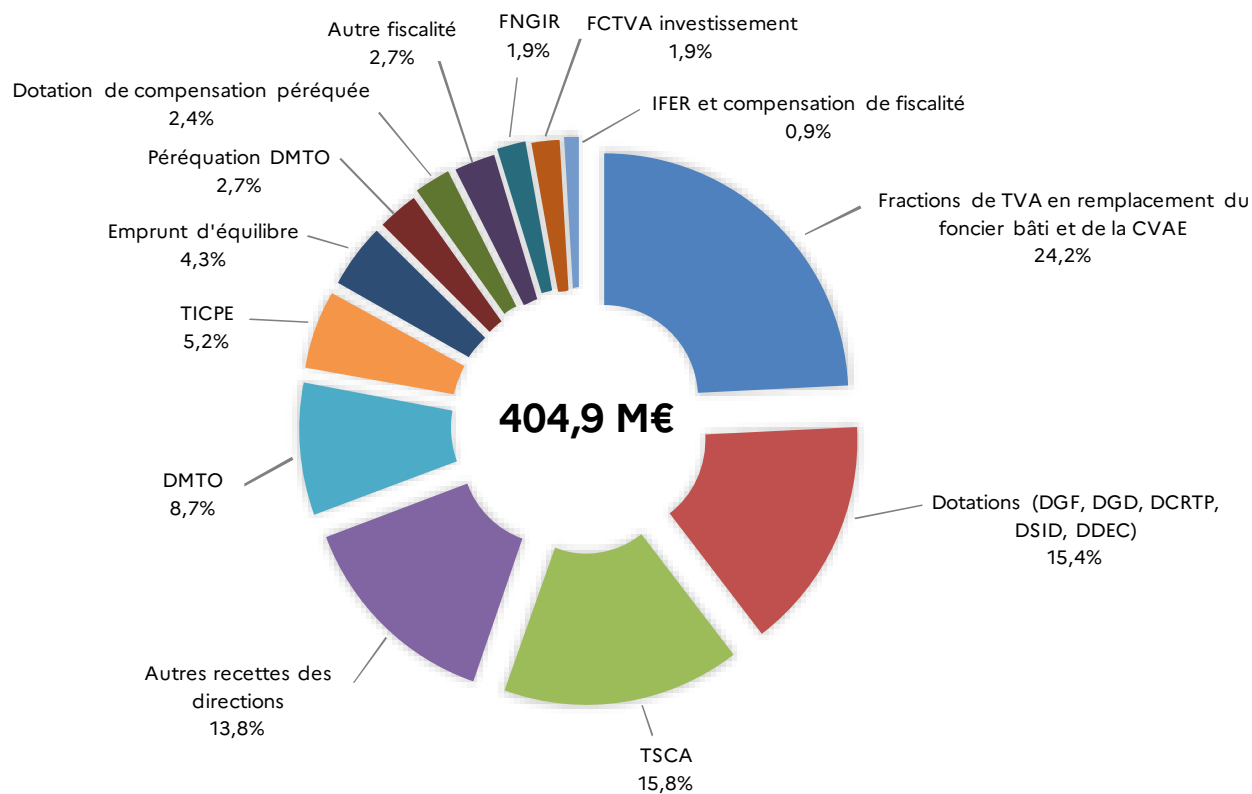
Services généraux	27 261 900
Réseaux et infrastructures	26 905 472
Aménagement et environnement	16 526 230
Enseignement	6 013 447
Action sociale	2 072 784
Développement	2 251 862
Culture, vie sociale, sports	1 596 303
Prévention médico-sociale	73 292
Total	82 701 290



II.3. LES RECETTES

Ces recettes, fonctionnement et investissement confondus (hors résultat de fonctionnement reporté, neutralisation du solde d'investissement et emprunts revolving), se décomposent de la façon suivante :

Recettes réelles totales (€) (hors résultats antérieurs, hors emprunts revolving)	
Fractions de TVA	97 900 046
Dotations (DGF, DGD, DC RTP, DSID, ...)	62 379 725
TSCA	64 111 783
Autres recettes	55 960 431
DMTO	35 379 261
TICPE	20 940 730
Emprunt d'équilibre	17 500 000
Péréquation DMTO	10 950 671
Dotations de compensation péréquée	9 767 209
Autre fiscalité	10 921 711
FNGIR	7 683 763
FCTVA investissement	7 666 056
IFER et compensation de fiscalité	3 817 571
Total	404 978 958



FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources

DMTO : Droits de mutation à titre onéreux sur les cessions immobilières

CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

TICPE : Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques

TSCA : Taxe spéciale sur les conventions d'assurance

DCRTP : Dotation de compensation suite à la réforme sur la taxe professionnelle

DSID : Dotation de soutien à l'investissement des départements

DDEC : Dotation départementale d'équipement des collèges

FCTVA : Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée

Depuis 2021, la taxe foncière sur les propriétés bâties est désormais remplacée par une fraction compensatrice de TVA. Egalement, depuis 2022, la CVAE a été remplacée par une fraction compensatrice de TVA.

III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

III.1. LES RATIOS LÉGAUX

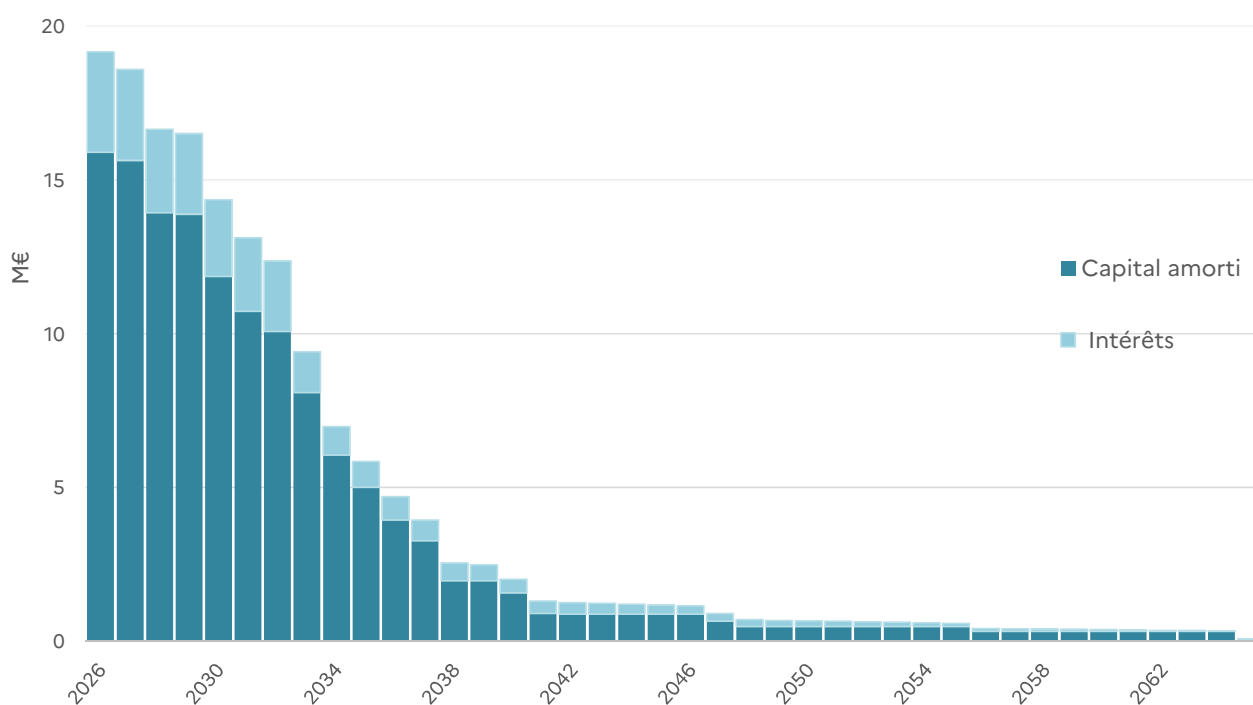
Informations financières		2024	2025
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	↑ 358€/hab	↑ 381€/hab
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 589 €/hab	1 620 €/hab
3	Dépenses d'équipement brut / population	205 €/hab	184 €/hab
4	Encours de la dette au 31 décembre / population	586 €/hab	590 €/hab
5	Dotation globale de fonctionnement / population	216 €/hab	215 €/hab
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	28,5 %	28,3 %
7	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	89,1 %	88,9 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,9 %	11,4 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	36,9 %	36,4 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	14,5 %	14,8 %

IV.1. DETTE PROPRE

Au 31 décembre 2025, le montant total de l'encours est de 136,6 M €. La dette est constituée de 45 emprunts. A ce jour, le taux moyen de l'encours est de 2,47 % et sa durée de vie moyenne est courte : 6 ans et 9 mois. Il est composé de 65 % de taux fixes et de 35 % de taux variables.

IV.1.1. EXTINCTION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le graphique ci-dessous présente une extinction des annuités de la dette existante au 31/12/2025.



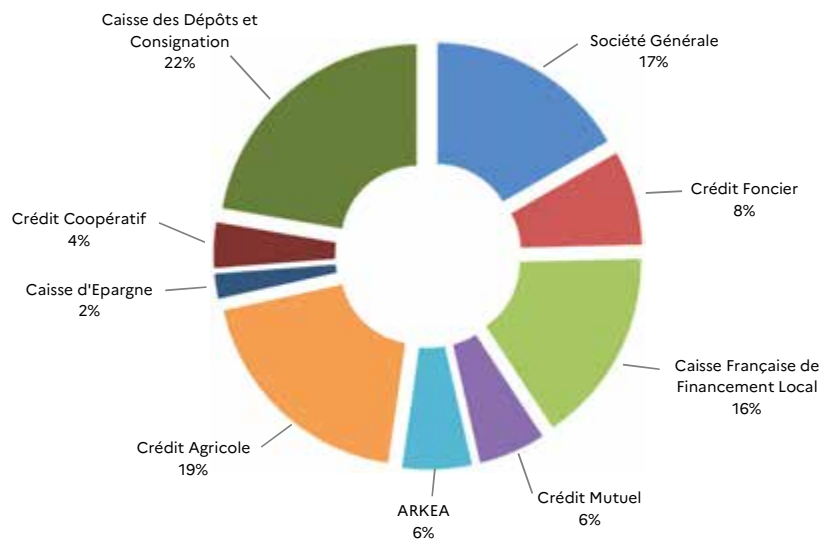
IV.1.2. RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRÊTEUR

Le département a contracté en 2025 quatre nouveaux prêts pour un montant total de 17,5 M € dont un de 10 M € auprès du Crédit Agricole avec un taux révisable d'Euribor 3 mois + 0,89 % sur 15 ans et trois autres auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (7,5 M €). Ces derniers ont été fléchés sur le financement de projets identifiés pour bénéficier de conditions avantageuses et de maturités longues :

- 2,5 M € à livret A + 0,6 % sur 30 ans pour l'aménagement des sous-sols des archives départementales et la construction de quatre magasins ;
- 2 M € à livret A + 0,6 % sur 30 ans pour l'acquisition et la rénovation d'un ensemble immobilier à Lourdes ;
- 3 M € à livret A + 0,4 % sur 40 ans pour la réhabilitation du collège de Loures Barousse.

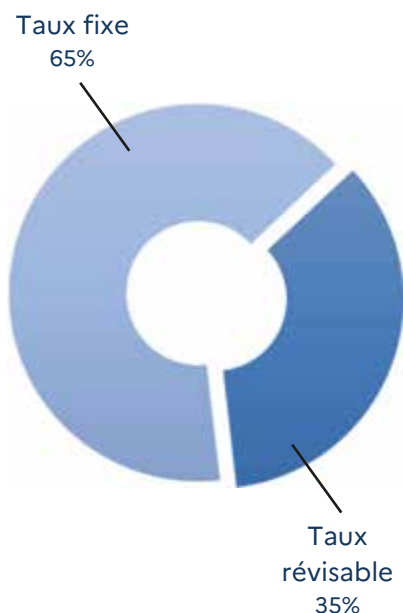
Avec la signature de ces quatre nouveaux prêts, la Caisse des Dépôts et Consignations prend la première place dans l'encours, suivie par le Crédit Agricole. La Société Générale, en raison notamment de l'encours lié au PPP routier, se positionne à la troisième place. La Caisse Française de Financement Local se situe à la quatrième place, en raison de la cession de tous les emprunts Banque postale à cet établissement.

La répartition de l'encours est équilibrée entre les prêteurs précités qui concentrent 74 % des prêts souscrits.



IV.1.3. RÉPARTITION DE L'ENCOURS EN FONCTION DU TYPE DE RISQUE

L'encours est constitué d'une grande majorité de taux fixes : 65 %.



IV.1.4. CLASSIFICATION GISSLER DU RISQUE

La dette du Département est très sûre. Elle est entièrement classée A1 c'est-à-dire le risque le plus bas, qui correspond à des taux fixes, des taux variables, voire des taux variables encadrés, tous ces indices étant en zone Euro.



IV.2. DETTE GARANTIE

A la fin de l'exercice 2025, l'encours de dette garantie est de 258,9 M €.

IV.2.1. ETAT DES GARANTIES ACCORDÉES EN 2025

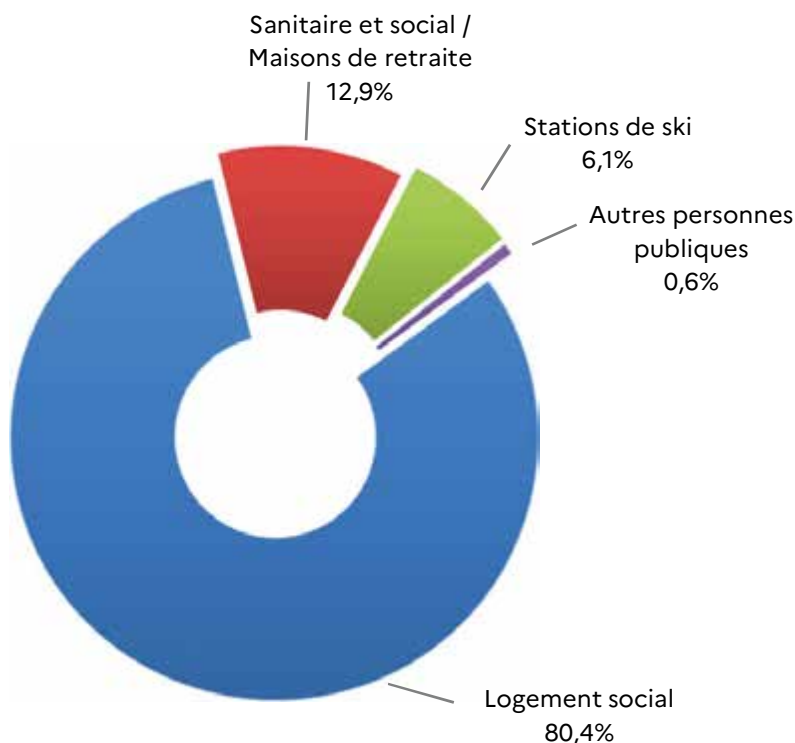
Domaine	Nombre d'emprunts	Nombre de lignes	Part garantie en 2025
Logement social	8	26	11,7 M€
Sanitaire et social	3	3	2,4 M€
Stations de ski	1	1	2,2 M€
Totaux	12	30	16,3 M€

En 2025, les garanties accordées ont été plus importantes qu'en 2024 et elles ont porté majoritairement sur des logements sociaux (75 %). Le montant est plus élevé que l'année précédente. En effet, en 2024, le Département avait accordé sa garantie sur 13,1 M €, contre 16,3 M € en 2025.

IV.2.2. ETAT DE L'ENCOURS GARANTI PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

Le logement social reste de loin le principal secteur dans lequel le Département a accordé le plus de garanties d'emprunt.

Répartition par type de bénéficiaire



IV.2.3. ETAT DE L'ENCOURS GARANTI PAR BÉNÉFICIAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2025

Tous secteurs confondus, les principaux bénéficiaires (encours supérieurs à 6 M€) sont par ordre décroissant : l'OPH, Promologis, le SIVU du Tourmalet, la SEMI de Tarbes, la mutuelle VYV3 Terres d'Oc (ex groupe SCAPA) et le bailleur social Axentia.

Bénéficiaire	Encours au 31/12/2025	Annuité
BAREGES syndicat intercommunal des thermes	726 709	63 646
PLATEAU DE LANNEMEZAN communauté de communes	0	0
TRIE SUR BAISE commune pour le CCAS	479 514	91 473
VALLEE DU LOURON syndical thermal et touristique de la haute vallée du Louron	393 750	32 430
Autres Personnes Publiques	1 599 973	187 548
ARAGNOUET - station de ski	211 653	81 218
AURE 2000 - station de ski	803 994	304 000
CAUTERETS - REGIE municipale Espace Cauterets - station de ski		
GAVARNIE GEDRE - station de ski	48 001	4 759
LUZ - REGIE - station de ski		
PEYRAGUDES - SEMAP - station de ski	1 492 626	500 961
TOURMALET - SIVU (incluse dette régie Tourmalet dissoute)	9 107 019	865 271
VAL LOURON - SIVAL syndicat intercommunal du Val Louron	4 063 574	295 016
Stations de Ski	15 726 868	2 051 225
ATRIUM FOYER JEUNES TRAVAILLEURS (FJT)	2 551 473	3 817
AXENTIA	6 030 842	135 339
CARITAS HABITAT	236 294	9 713
ERILIA	1 373 951	63 622
FONCIERE HABITAT et HUMANISME	576 335	24 387
ICF ATLANTIQUE	951 493	56 352
OPH DES HAUTES PYRÉNÉES	127 876 369	7 689 169
PROMOLOGIS	61 355 630	3 218 720
TARBES - SEMI de Tarbes	7 300 975	663 273
Logement Social	208 253 362	11 864 392
ADAPEI Asso départementale amis parents des enfants inadaptés	3 739 984	220 512
ADF Paralysés de France - France Handicap	1 301 675	123 705
ADMR Fédé départementale aide à domicile en milieu rural	17 987	3 951
ANRAS Asso nationale de recherche et d'action sociale	37 331	31 712
ASEI - Agir Soigner Eduquer Insérer	645 833	65 076
CAMSP Centre d'action médico social précoce	218 995	11 270
CAPVERN - SOLEIL ET BIGORRE Maison enfants diététique thermale	1 297 775	146 322
CH Astugue Centre de réadaptation Le Montaigu		
CH Bigorre Tarbes et Vic - CHB Centres hospitaliers de Bigorre	2 777 278	149 316
CH Lannemazan	1 524 751	126 217
EPAS 65 Ets public accompagnement et soins Hautes Pyrénées	2 376 093	151 179
IME Institut médico éducatif Jean-Marie Larrieu	142 800	26 602
Père le Bideau MECS Saint Joseph	630 069	52 136
Sanitaire et Social	14 710 572	1 107 997
ARGELES GAZOST EHPAD Canarie Vieuzac	644 399	63 403
GALAN - Accueil du Frère Jean - maison de retraite	1 121 538	129 618
GRAND-AGE ET HABITAT	1 416 244	0
MAUBOURGUET EHPAD Résidence Emeraude	2 283 590	166 733
RABASTENS DE BIGORRE EHPAD Curie Sembres	2 498 095	203 143
SAINT FRAI Hôpital Notre Dame Douleurs - maison retraite	3 288 838	378 613
SAINT PE DE BIGORRE EHPAD Association Pyrène Plus	962 960	73 240
VYV3 TERRES D'OC (ex-SCAPA)	6 385 353	492 408
Maisons de Retraite	18 601 017	1 507 157
Total Général	258 891 792	16 718 320

Remerciements

Des photos illustrant ce document mettent en scène des personnes, collaborateurs, habitants, institutionnels ou partenaires. Nous tenons à les remercier.

Nous remercions également tous les collaborateurs du Département des Hautes-Pyrénées qui, par leur contribution, ont permis la réalisation de ce document.



Crédits

Directeur de la publication : Jérôme LEGRAND

Directrice de la communication : Valérie GAVOIS-LAMBERT

Chef de projet : Michel AUSINA

Rédaction : Michel AUSINA, Services du Département

Rapport Financier : Jean MUR, Catherine SAINT-RAYMOND, Nicole KESZNER

Relecture : Valérie GAVOIS-LAMBERT, Camille SAUTON, Graham ELLUL

Création graphique et mise en page : Direction de la Communication

Crédits photos : L. GAITS (document) / V. MEIGNÉ (17) / P. LE DOARE (18, 19, 21) / L. GASTEAU (22) / G. ELLUL (27, 60) / P. MEYER AE Medias (24, 25, 29, 37, 83) / JC RIEHL (40) / BRGM (54) / A. BONAL (59, 64) / N. BIRRIEN (50, 51) / Adobe stock (23, 30, 47), M. AUSINA (70). Couverture : L. GAITS

Impression : Imprimerie Messages Toulouse / Mai 2026



Tous les papiers se trient et se recyclent



Département des Hautes-Pyrénées

6, rue Gaston Manent - CS 71324 65013 Tarbes Cedex 9

Tél. 05 62 56 78 65

hautespyrenees.fr